

BMS : Persistance de la canicule sur les Oasis et le Sahara central

Des températures maximales atteignant ou dépassant localement les 48 degrés Celsius seront enregistrés jusqu'à ce soir sur les Oasis et le Sahara central, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis hier par l'Office national de météorologie.

P. 24

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Vendredi 20 - Samedi 21 juillet 2018 - 6-7 Dhu al qidah - N° 1968 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1 €



Horaires des prières

Fajr : 03h50 Dohr : 12h55

Asr : 16h45 Maghreb : 20h08 Isha : 21h45

MÉTÉO

Alger	: 31°	21°
Oran	: 31°	23°
Annaba	: 33°	22°
Béjaïa	: 30°	22°
Tamanrasset	: 37°	22°

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-UE

Terrorisme : Tous les pays qui y font face peuvent s'inspirer de l'expérience algérienne

P. 6

ALGÉRIE/ÉTATS-UNIS

Investissement : le département d'Etat évoque des opportunités considérables en Algérie

P. 7

ALGÉRIE-BRÉSIL

Le ministre brésilien des Relations extérieures en visite de travail demain en Algérie

P. 24

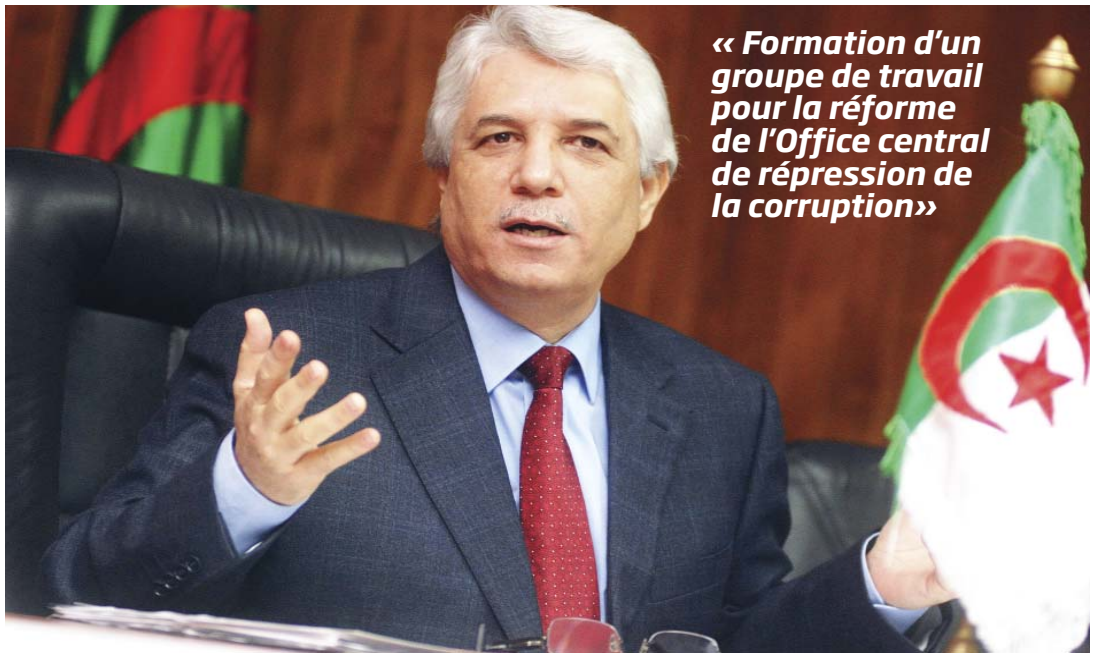
LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, TAYEB LOUH :

«Le choix démocratique est un principe constitutionnel irréversible»

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Tayeb Louh a indiqué, jeudi à Tipasa, que le choix démocratique était un principe constitutionnel irréversible, assurant qu'il était inconvénient de profiter des espaces de liberté pour appeler à l'abandon des acquis réalisés.

«Le choix démocratique est un principe constitutionnel devenu une constante nationale irréversible», a affirmé le ministre, lors de la cérémonie d'installation du nouveau procureur général près la cour de Tipasa, M. Nacef Hocine. «Il est inconvénient de profiter des espaces dédiés à la libre expression, fruits de la démocratie, pour inciter explicitement, par certains, à replonger le pays dans une époque révolue», a ajouté M. Louh, rappelant que «l'Algérie et les Algériens ont vécu à cette époque plusieurs drames et tragédies».

P. 3



« Formation d'un groupe de travail pour la réforme de l'Office central de répression de la corruption »

RND

Le soutien au moudjahid Bouteflika depuis 1999 : une position «constante» du parti

P. 4

GHARDAÏA :

Engouement sur l'enseignement religieux et la mémorisation des versets du Corans

P. 8

PLUS DE 69% DE RÉUSSITE AU BAC : 10 ans à la première place du classement national pour Tizi-Ouzou

P. 24

SANTÉ

L'anxiété pourrait aussi être une question d'hérédité

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 (2018-2019):
CSC-NAHD et MCA-PAC à l'affiche de la 1^{re} journée

LIGUE 2 (2018-2019):
USMB-WAT et ASO-ASMO dominant la 1^{re} journée

P. 22

**SELON LA PROTECTION CIVILE
Incendie à la station-service de Chevalley**

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

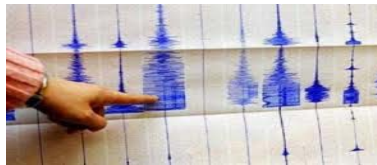
Un terroriste armé se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

P. 24

HIER À 10H33

Un tremblement de terre de 3,8 degrés à Béjaïa (CRAAG)

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,8 sur l'échelle de Richter a été enregistré vendredi à 10h33 à Béjaïa, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 4 km au nord de la commune de Kherata dans la wilaya de Béjaïa, précise la même source.

LE 25 JUILLET À L'EPH D'AKBOU
Journée Portes-ouvertes maternité

L'Etablissement public hospitalier, Akloul-Ali, d'Akbou (Béjaïa), organise mercredi 25 juillet de 9h à 17h, une journée portes-ouvertes maternité. Cette journée qui sera encadrée par le Dr Kizi, le Dr Yataghen et Mme Atmane Nacéra, sage-femme principale, sera une occasion pour s'informer sur le nouveau réseau pour la prise en charge de la femme enceinte.

GALERIE MOHAMED-RACIM
Exposition de l'artiste
Ahmed Ben Youcef Stambouli

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 26 juillet, à la galerie d'art Mohamed-Racim (05 avenue, Pasteur, Alger), une exposition de l'artiste Ahmed Ben Youcef Stambouli, intitulée «Regard d'un enfant».

CE MATIN À TLEMCEM
Rencontre de formation au profit des militantes du RND

Le membre du Bureau national et président de la commission de discipline du Rassemblement national démocratique (RND), M. Khaldi Boumediene, présidera sa-

medi 21 juillet à partir de 9h30, au Parc national de Lalla Setti (Tlemcen), les travaux de la rencontre de formation au profit des militantes et des femmes élus du Sud.

Horaire des prières

Vendredi 7 - Samedi 8 Dhou al q'ida 1439

Fajr	03:50
Dohr	12:55
Asr	16:45
Maghreb	20:08
Isha	21:45

LES 20 ET 21 JUILLET
Conseils fédéraux du FFS

جبهة القوى الاشتراكية
TIRNI N ITALLEN INEMLAYEN
FRONT DES FORCES SOCIALISTES

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du secrétariat national, le parti du Forces des forces socialistes (FFS), organise les 20 et 21 juillet une série de rencontres et de conseil à travers dix wilayas. Au programme : Conseils fédéraux des wilayas de Bouira, Béjaïa, Jijel, Sidi Bel Abbes, Oum El Bouaghi, Oran, Chlef, Sétif et Ghardaïa. Rencontres des jeunes de la fédération de Tizi-Ouzou, installation de la commission de stratégie politique du Conseil national au siège du parti, rencontre régionale des élus de Tizi-Ouzou au niveau de la maison de la culture de la wilaya.

ESPLANADE
DES ARTISTES
Soirée chaâbi

Les nuits du chaâbi se poursuivent au niveau de l'Esplanade des Artistes (La Pêcherie), avec une soirée ce soir à partir de 22h animée par Achouri Mokhtar.



Météo



	Max	Min
Alger	31°	21°
Oran	31°	23°
Annaba	33°	22°
Béjaïa	30°	22°
Tamanrasset	37°	22°

DU 26 JUILLET AU 3 AOÛT
À TIZI-OUZOU
15^e Fête du bijou

Sous le patronage du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, la wilaya de Tizi-Ouzou abrite du 26 juillet au 3 août, la 15^e édition de la fête du bijou placée sous le thème «Le bijou d'Ath Yani, patrimoine national à travers les âges».



Mobilis augmente tout sauf le prix

Afin de répondre aux besoins de ses clients, Mobilis fait évoluer ses offres dans le sens de l'abondance et les adapte aux nouveaux usages divers et grandissants. En effet, Mobilis met à jour ses offres des gammes Postpayées «WinMax Libre & WinMax Control», en proposant les offres les plus généreuses du marché pour accompagner au mieux les clients dans leur quotidien. Ainsi, les clients existants et prospects, des deux versions WinMax, pourront profiter d'une multitude d'avantages dont des volumes internet allant jusqu'à 60 Go et des bonus de bienvenue atteignant 100 Go. La version WinMax Control offre trois paliers au choix, incluant des appels et SMS en illimité vers Mobilis et une connexion gratuite à Facebook et WhatsApp. Les forfaits voix vers autres réseaux et volumes Internet des différents paliers se présente comme suit : Palier 1300 DA : 5 heures + 15 Go, Palier 2000 DA : 7 heures + 30 Go, Palier 3500 DA : 10 heures + 50 Go. Encore plus généreuse, la version libre de l'offre WinMax offre un bonus de bienvenue allant jusqu'à 100 Go, et se compose aussi de trois paliers, offrant des appels et SMS en illimité vers Mobilis et une connexion gratuite à Facebook et WhatsApp. Les forfaits voix vers autres réseaux, les volumes Internet et les Bonus de bienvenue des différents paliers se définissent comme suit : Palier 1300 DA : 6 heures + 18 Go + 30 Go Bonus de bienvenue, Palier 2000 DA : 8 heures + 35 Go + 60 Go Bonus de bienvenue, Palier 3500 DA : 12 heures + 60 Go + 100 Go Bonus de bienvenue.

BMS
Persistance de la canicule sur les Oasis et le Sahara central

Des températures maximales atteignant ou dépassant localement les 48 degrés Celsius seront enregistrés jusqu'à samedi soir sur les Oasis et le Sahara central, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis vendredi par l'Office national de météorologie.

Suite au retour de la vague de chaleur sur les oasis et le Sahara central, des températures maximales atteignant ou dépassant localement les 48 Celsius, seront enregistrés sur le Nord de Tamanrasset, Adrar, El Oued et Ouargla, précise la même source, ajoutant que la validité du BMS est en cours jusqu'à samedi à 21h00.

LES 21 ET 22 JUILLET AU PALAIS DE LA CULTURE
Festival du manga

Le Palais de la Culture, Moufidi-Zakaria, abritera les 21 et 22 juillet, le festival du manga en Algérie «Dzaïr manga matsuri». Au programme : manga, karaoké, concerts, jeux vidéo, traditions, cosplay, K-pop.

TIFERDOUD
Ouverture de la 15^e édition de l'événement culturel «Raconte Art»

La ligue des arts cinématographiques et dramatiques de Tizi-Ouzou, organise depuis jeudi et jusqu'au 26 juillet au village de Tiferdoud (Aïn El Hemmam), la 15^e édition de l'événement culturel, touristique et artistique «Raconte Art» placé sous le thème «Les vents hurlants». Cette 15^e édition se tiendra au sein du village le plus haut et le plus propre de Kabylie (Tiferdoud).

«Formation d'un groupe de travail pour la réforme de l'Office central de répression de la corruption»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a annoncé, jeudi à Tipasa, la formation d'un groupe de travail restreint début septembre prochain qui se chargera de la «réforme» de l'Office central de répression de la corruption (OCRC), et ce, dans le but de «consolider davantage les mécanismes à même de contribuer à la lutte contre ce phénomène».

S'exprimant en marge de la cérémonie d'installation du nouveau procureur général près la cour de Tipasa, M. Nacef Hocine, le ministre de la Justice a indiqué qu'en application des «instructions du président de la République, il sera procédé à la formation d'un groupe de travail restreint, début septembre prochain, en vue de réformer l'OCRC, dont la création remonte à 2006, et ce, en vue de renforcer davantage les mécanismes à même de contribuer à la lutte contre la corruption».

«Il est devenu impératif de réactiver les mécanismes de prévention qui est de la responsabilité de tous les secteurs et de la société de façon générale et qui est considérée comme un des moyens efficaces dans la lutte contre la criminalité», a-t-il ajouté.

Dans ce contexte, le ministre a assuré que le champ «juste et sincère» dans lequel la Justice évolue, a été fixé par la Constitution et les lois de la République, relevant que ces lois sont appliquées par des magistrats qualifiés obéissant à leur conscience professionnelle et aux règles de l'éthique régissant la profession sous le contrôle de la Conseil supérieur de la magistrature.

La poursuite de la lutte contre la criminalité, sous ses différentes formes, ainsi que la garantie des droits et libertés exigent de s'en tenir à l'obligation de réserve et des us en lien avec cette noble fonction, ce qui évitera aux membres du pouvoir judiciaire de tomber dans tout tiraillement qui est plus souvent séparé de la réalité et des enjeux réels qui se posent, a ajouté le Garde des sceaux.

Pour ce qui est des «crimes organisés, notamment le terrorisme», le ministre a indiqué que c'est l'un «des facteurs qui sapent la construction et menacent les sociétés dans leur sécurité et stabilité».

Il a rappelé, à ce propos, que «l'Algérie, avec sa Justice, son Armée et ses éléments de sécurité, s'est dressée contre le fléau du terrorisme lors des années 1990 et avait mis en garde contre la dangerosité de ce crime et contre son prolongement aux autres parties».

A ce titre, le ministre a souligné que l'Algérie croit toujours que l'éradication de ce crime n'est possible qu'en prenant en compte son principe constant qui repose sur une approche basée sur les principes tendant à la poursuite de la lutte et à la solidarité entre les pays en matière de développement économique et de coopération positive.

La prise en compte de ces principes devra «assécher toutes les formes de ce fléau (terrorisme) sur les plans intellectuel, social, économique et financier ce qui permettra de servir la sécurité, la paix et la stabilité du monde», indique le ministre.

Pour se mettre au diapason de cette approche, le ministère de la Justice s'emploie, dans la cadre de la mise en œuvre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant la consolidation de l'Etat de droit, à la poursuite de l'adaptation et de la modernisation du système législatif ainsi qu'à la mise en place de mécanismes juridiques.

Selon M. Louh, ces mécanismes ont pour objectif «d'accompagner le nouveau modèle économique de développement», y compris «la rationalisation, l'exploitation optimale des ressources, la préservation des terres agricoles et des forêts», et autres domaines.

Ces exigences requièrent «d'opérer de manière approfondie les réformes, davantage de changements qualitatifs que connaît l'outil judiciaire, ainsi que davantage d'amélioration dans les prestations, d'autant plus que la carte judiciaire a été parachevée, en termes de structures, d'équipements techniques modernes et de technologie, comparable à celle existant dans les pays développés».

A rappeler qu'un mouvement partiel a été opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, dans le corps de la magistrature, touchant des présidents de cours, des procureurs généraux, des présidents de tribunaux administratifs et des commissaires d'Etat près de tribunaux administratifs.

APS

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX, TAYEB LOUH : «Le choix démocratique est un principe constitutionnel irréversible»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a indiqué, jeudi à Tipasa, que le choix démocratique était un principe constitutionnel irréversible, assurant qu'il était inconvenant de profiter des espaces de liberté pour appeler à l'abandon des acquis réalisés.

«Le choix démocratique est un principe constitutionnel devenu une constante nationale irréversible», a affirmé le ministre, lors de la cérémonie d'installation du nouveau procureur général près la cour de Tipasa, M. Nacef Hocine.

«Il est inconvenant de profiter des espaces dédiés à la libre expression, fruits de la démocratie, pour inciter explicitement, par certains, à replonger le pays dans une époque révolue», a ajouté M. Louh, rappelant que «l'Algérie et les Algériens ont vécu à cette époque plusieurs drames et tragédies».

«Le secteur de la Justice qui a été préparé pour cette étape grâce aux réformes qu'il a initiées, est, en vertu de ses prérogatives constitutionnelles, le garant de la réalisation de ces objectifs», notamment lorsqu'il s'agit de «l'instauration de l'Etat de droit», a-t-il poursuivi, mettant l'accent sur «le respect de la magistrature, les étapes de l'action et ses spécificités».

M. Louh a expliqué, à ce propos, que cette allocation était motivée par les tractations qui marquent la scène nationale et les conflits fomentés qui tentent de bafouer la loi, non seulement en Algérie mais même dans tous les pays respectueux des droits et des libertés.

L'Etat de droit, qui garantit l'équilibre entre les droits et les devoirs, «ne saurait se réaliser par le seul biais de la magistrature, même si toutes les conditions et moyens sont réunis», a affirmé le ministre.

L'instauration de l'Etat de droit, poursuit le ministre, «est conditionnée par un effort complémentaire et intégré, dont les contours doivent marquer une approche participative qui soit au service de la Patrie et de la société, loin de l'instrumentalisation politique et des calculs étroits, tout en veillant à placer l'intérêt de l'Algérie et des Algériens au-dessus de toute considération».

Le ministre a appelé, à ce titre, à faire prévaloir l'esprit nationaliste, la culture de la citoyenneté et à moraliser la vie publique et les relations entre les différentes parties».

Le ministre de la Justice



a ajouté que la profession de justice se voulait noble et une responsabilité, dont l'exercice doit être assurée par ceux qui remplissent des conditions, à savoir «intégrité de conscience et une forte volonté».

Il a précisé, dans ce contexte, que le développement et la formation de ressources humaines aptes à s'acquitter de leurs tâches, ont formé l'un des piliers essentiels dans le processus de la politique de réforme de la justice initiée par le président de la République depuis son accession au pouvoir.

Il a réaffirmé la détermination de son département ministériel à poursuivre la politique de réforme et à améliorer la ressource humaine, soulignant que le président de la République a tenu, lors du dernier mouvement qu'il avait opéré dans le corps des magistrats, à nommer des cadres de justice qui ont la capacité de se mettre au diapason de l'évolution et du renouvellement et de poursuivre la réforme.

Il a souligné que la nomination, par le président de la République, de quatre femmes au rang des cadres dans l'échelon de justice, découle de sa foi en la contribution croissante de la femme dans la justice nationale et reflète la justesse du choix en faveur de l'encouragement et de l'égalité des chances entre les enfants du pays.

Le Garde des Sceaux a rappelé, à ce propos, la révision de la Constitution en 2016, laquelle a consolidé le Pouvoir judiciaire et limité son champ avec précision, au sein de la structure globale de l'Etat algérien, faisant de «la responsabilité de la justice à imposer la force de la loi sur tout un chacun et en toute circonstance, une grande tâche».

M. Louh a également rappelé la politique du président de la République en matière de réformes, d'amendements et d'acquis réalisés au double au plan interne et externe, soulignant que cette politique «n'a jamais recouru au mode de cam-

pagnes circonstancielles, ou était basé sur les réactions ou sur le chevauchement des étapes».

Grâce à la politique judiciaire du président de la République, ces réformes étaient depuis toujours, poursuit M. Louh, «basées sur des visions claires, méthodiques, constantes et inhérentes aux mutations internationales, tout en étant au service de la stabilité et de la sécurité de l'Algérie».

Parmi les avantages nés de la Constitution algérienne révisée en 2016 est «la consécration de la confiance dans le présent et l'assurance quant à l'avenir, étant donné qu'elle résulte d'un travail constant qui s'est poursuivi depuis son lancement en profondeur tout en traitant les causes», selon le ministre qui a souligné que les mesures de réforme se poursuivent au service du renforcement des chances de succès du choix démocratique et la consécration de l'Etat de droit, des institutions, des droits et devoirs.

JUSTICE Installation du nouveau procureur général près la Cour de Tipasa

Le nouveau procureur général près la Cour de Tipasa, Nacef Hocine, a été installé, jeudi, en remplacement d'Ibrahim Kharabi, lors d'une audience publique présidée par la présidente de cette Cour, Fatiha Boukhers, en présence du ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh. La Présidente de la Cour de Tipasa a présidé la cérémonie d'installation en application de l'article 5 de la loi organique portant Statut de la magistrature, et ce au titre du mouvement partiel dans le corps de la magistrature, décidé dernièrement par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en sa qualité de Premier magistrat du

pays. Dans son allocution à l'occasion, le ministre de la Justice a affirmé que «le président de la République a tenu à nommer des cadres de niveau dans lesquels il a pressenti une capacité de développement, de renouvellement et de poursuivre le processus de réforme de la justice». «Le facteur humain est l'une des cinq bases fondant les axes principaux du processus de réforme de la justice», a-t-il ajouté, estimant que le développement de la ressource humaine vise à être au diapason des évolutions et des besoins exprimés dans le secteur de la justice, afin d'y consacrer davantage de réforme.

APS

ÉDUCATION NATIONALE

Benghabrit souligne l'importance de préserver la crédibilité des examens nationaux

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit a appelé, jeudi à Alger, les inspecteurs, directeurs et enseignants du secteur à préserver la crédibilité des examens et concours nationaux, notamment le Baccalauréat.



Intervenant lors d'une visite à quatre ateliers de formation organisés par l'Inspection générale du ministère de l'Éducation nationale au lycée des mathématiques (Kouba) au profit des inspecteurs, directeurs d'établissements éducatifs et des centres d'examens et nombre d'enseignants, Mme.

Benghabrit a précisé que "ces ateliers de formation ont pour objectif l'évaluation matérielle et pédagogique du déroulement des examens et concours nationaux en 2018, ainsi que la proposition de solutions alternatives permettant de pallier les lacunes, consacrer les principes d'équité et l'égalité des chances et préserver leur crédibilité, notamment le Baccalauréat".

Le premier atelier concerne la définition de la classification des établissements pour la réalisation du protocole d'un établissement exemplaire, tandis que le deuxième traite de la mise à jour du guide de l'observateur.

Les troisième et quatrième ateliers concernent respectivement les rapports de wilaya sur le déroulement des examens et la mise à jour du guide du centre d'examen.

Le classement des établissements d'éducation des trois cycles (primaire, moyen, secondaire) était soumis seulement au critère de l'ancienneté pour

le directeur d'établissement, un critère administratif insuffisant, a déclaré la ministre à la presse, appelant les participants aux ateliers à formuler de nouvelles propositions permettant l'amélioration de la performance des établissements et garantissant une meilleure qualité en matière d'éducation".

Selon les recommandations du 1er atelier relatif à la classification des établissements, il est recommandé d'introduire le critère de succès où l'établissement est classé dans la catégorie rouge s'il réalise un taux de réussite oscillant entre 0 et 30%, la catégorie jaune s'il est entre 30 et 50%, la catégorie bleue entre 50 et 60 %, et la catégorie verte si un établissement réalise un taux de réussite allant de 60 à 100%.

La commission a indiqué, en outre, que l'établissement classé dans la catégorie rouge nécessitait une intervention urgente consistant en l'accompagnement constant et le traitement par la commission d'inspection.

De son côté, la commission dédiée à l'examen du rôle et des missions de l'observateur durant les examens et les concours a appelé à l'actualisation du guide de l'observateur en vue de préserver la crédibilité des épreuves, notamment le baccalauréat, et de réaliser le principe d'égalité

des chances entre les candidats.

Ladite commission a proposé, également, d'augmenter le nombre d'observateurs dans chaque wilaya à 10 observateurs au lieu de 5 actuellement, et d'impliquer les observateurs durant les concours de recrutement qu'organise le secteur. Pour sa part, la commission relative à l'élaboration des rapports de wilayas sur le déroulement des épreuves a souligné la nécessité d'élaborer un modèle unifié de ces rapports, qui soit flexible selon la stratégie du ministère de l'Éducation nationale, se félicitant, ainsi, du calendrier de déroulement du baccalauréat (session 2018) qui a donné un jour de repos aux candidats.

Elle a demandé à tous les partenaires de s'engager aux instructions, et ce en préservation de la crédibilité de ces épreuves nationales.

De son côté, l'atelier relatif à l'actualisation du guide du centre d'examen a appelé à la nécessité pour le président du centre de rejoindre le centre 3 jours avant l'épreuve en vue de contrôler les salles d'examen et les équipements matériels au niveau de l'établissement, à savoir les micro-ordinateurs, les imprimantes et autres destinés au bon déroulement des épreuves nationales.

RND

Le soutien au moudjahid Bouteflika depuis 1999: une position «constante» du parti

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a affirmé jeudi que «le soutien inconditionnel au moudjahid Abdelaziz Bouteflika depuis 1999 est une position constante du parti émanant de sa conviction de l'importance de poursuivre le renforcement des acquis réalisés par l'Algérie».

«Le soutien inconditionnel au moudjahid Abdelaziz Bouteflika depuis 1999 est une position constante du parti émanant de sa conviction de l'importance de poursuivre le renforcement des acquis réalisés par l'Algérie, sous la direction du président de la République, Abdelaziz Bouteflika», a déclaré le parti en réponse aux éclaircissements donnés mercredi dans un communiqué émis par le bureau politique du parti du Front de libération national (FLN) au sujet des déclarations de son secrétaire général sur les consultations ayant précédé la candidature du moudjahid Abdelaziz Bouteflika lors de la présidentielle de 1999.

«La position personnelle du secrétaire

général du parti à l'époque avait amené les dirigeants du parti RND à retirer la confiance à M. Tahar Benbaibèche et à nommer M. Ahmed Ouyahia à la tête du parti», a souligné le RND. Les médias ont relayé les déclarations faites mardi par le secrétaire général du FLN lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il avait évoqué «des négociations» précédant l'élection présidentielle de 1999, qui auraient réuni le candidat Abdelaziz Bouteflika avec des personnalités politiques, dont l'ancien président du parti du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Mahfoud Nahnah.

Cependant, le bureau politique du parti a indiqué dans un communiqué publié hier sur son site internet, que la personnalité politique visée dans les déclarations de son secrétaire général n'était pas feu Nahnah qui avait «une relation d'amitié étroite avec le président de la République», mais plutôt «le SG du RND en 1999».

Pour une exploitation judicieuse des réseaux sociaux et leur utilisation au service de la sécurité et stabilité du pays (RND)

La «nécessité d'exploiter judicieusement» les réseaux sociaux pour qu'ils soient au service de la sécurité et la stabilité du pays, a été soulignée jeudi à Oran par un responsable du Rassemblement national démocratique (RND).

Intervenant à l'ouverture d'une session de formation sur la communication par le biais des réseaux Internet, Mustapha Nassi, membre du bureau national du RND chargé de la communication électronique, a appelé à une utilisation judicieuse des réseaux sociaux, notamment «Facebook», pour les mettre au service de la sécurité et la stabilité du pays.

Dans ce contexte, il a noté que «les ennemis de l'Algérie usent de ce moyen pour détourner l'esprit de nos enfants alors que ces derniers doivent être jaloux pour leur patrie».

L'orateur a souligné que «le RND vise un impact positif sur la société en exploitant cette technologie moderne qui influence grandement l'opinion publique». M. Nassi a estimé que ce moyen de communication est «une arme à double tranchant».

«Soit, il est un outil de développement, de sensibilisation et de mobilisation au service du développement du pays et de

la stabilité, soit il est un moyen pour frapper les intérêts et la stabilité du pays», a-t-il indiqué.

Le représentant du RND a, par ailleurs, rappelé que le RND est «la première formation politique du pays à disposer d'un département de communication numérique par le biais d'Internet».

Il a également annoncé que des sessions de formation similaires seront tenues pour les responsables de pages de réseaux sociaux du parti des wilayas de l'est et du sud du pays.

Cette rencontre a vu la participation de quelque 120 jeunes animateurs de pages web du RND sur les réseaux sociaux au niveau des bureaux communaux et de wilaya de certaines wilayas de l'ouest du pays.

Lors de cette rencontre, il a été souligné la nécessité d'élever le sens patriotique des citoyens et les mobiliser pour œuvrer pour le progrès et la prospérité du pays.

Il s'agira également de contribuer à la promotion de l'image du parti et de renforcer les rangs du RND par de nouveaux militants.

Plusieurs conférences liées à la thématique de cette session de formation ont été présentées par des spécialistes.

GENDARMERIE

Installation du commandant du 2^e Commandement régional de la Gendarmerie nationale à Oran (MDN)

Le général Ghali Belkecir, commandant de la Gendarmerie nationale, a supervisé jeudi la cérémonie d'installation du colonel Triki Mohamed, en tant que commandant du 2^e Commandement régional de la Gendarmerie nationale à Oran, en remplacement du général Baïben Karim, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Cette installation intervient «conformément au décret présidentiel du 12 juillet 2018 et en exécution du plan de mutation pour l'année 2018, approuvée par Monsieur le général de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire», précise-t-on de même source.

Le commandant de la Gendarmerie nationale a été reçu auparavant par le général-major Bay Saïd, commandant de la 2^e Région militaire, au siège de la Région, avant de procéder à la supervision, au niveau du siège du Commandement régional de la Gendarmerie nationale, de la cérémonie de passation de l'étendard, en présence d'officiers et de cadres de la Région, ajoute le communiqué.

À l'issue de la cérémonie, le commandant de la Gendarmerie nationale a inspecté les différentes infrastructures du 2^e Commandement régional de la Gendarmerie nationale à Oran.

APS

RESSOURCES EN EAU Bordj Bou Arreridj a connu "une grande évolution en approvisionnement en eau potable"

Le ministre des Ressources en Eaux, Hocine Necib, a affirmé jeudi à Bordj Bou Arreridj que cette wilaya a "connu une grande évolution en matière d'approvisionnement en eau potable".

Le taux d'alimentation en eau potable de la population de la wilaya a enregistré "un bond qualitatif" durant l'année en cours passant de 12 % à 66 % après l'entrée en exploitation des projets de grands transferts, a relevé le ministre au terme de sa visite de travail dans la wilaya.

"Cette évolution, a affirmé M. Necib, est le fruit de la mise en œuvre des instructions du président de la République Abdelaziz Bouteflika relatives à l'amélioration des conditions de vie du citoyen et à la concrétisation des projets des grands transferts ayant permis dans cette wilaya un approvisionnement quotidien d'environ 130.000 habitants à partir des barrages de Tichy Haf (Bejaia) et de Tilesdit (Bouira) au lieu d'un approvisionnement une fois chaque semaine et parfois plus".

Le chef-lieu de wilaya et la commune de Ras El Oued bénéficieront dans les prochains jours de 1.500 m3 supplémentaire transférés du barrage d'Ain Zada qui sera à son tour approvisionné dès le mois d'août prochain à partir du barrage de Mouane (Sétif).

Bordj Bou Arreridj a bénéficié d'un programme d'urgence mobilisant une enveloppe financière de 3,1 milliards DA destiné à 22 communes et portant sur plusieurs opérations dont le renforcement des approvisionnements de 13 communes à partir de nouveaux forages, la rénovation des canalisations principales sur 29 km et le fonçage de trois forages profonds en plus de la rénovation des réseaux de distribution du chef-lieu de wilaya et de 5 communes de la daïra d'El Mansourah, a indiqué le ministre.

Le ministre a entamé sa visite dans la wilaya par l'inauguration d'un château d'eau dans la commune El Yachir et la mise en service de l'alimentation en eau potable des 5 communes d'El Main, Tefreg, Djaâfra, El Colla et Theniet Ennasr à partir du barrage de Tichy Haf.

L'opération a suscité une grande joie chez les habitants de ces localités. Le ministre a également posé la première pierre d'une station d'épuration des eaux usées dans la commune de Ras El Oued et a inauguré une station semi-industrielle de traitement des eaux dans la commune d'Ain Taghrout.

APS

COMMERCE

Réunion multisectorielle pour préparer le programme de la participation de l'Algérie aux manifestations économiques à l'étranger

Une réunion de coordination de la Commission nationale multisectorielle a été tenue jeudi au siège du ministère du commerce, pour préparer et organiser le programme officiel de la participation algérienne aux festivités économiques, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion présidée par le secrétaire général du ministère du commerce Cherif Oumari, vise à organiser la participation algérienne à ces festivités d'une façon efficace sur tous les plans, en définissant les mécanismes de suivi et d'évaluation du programme tracé, a indiqué la même source.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de «la nouvelle vision adoptée par le gouvernement et que le ministère du commerce œuvre à sa concrétisation sur le terrain», en application des recommandations du président de la République, notamment «après le message qu'il avait adressé aux participants aux Assises nationales de l'agriculture, concernant le soutien et la promotion des exportations hors hydrocarbures, notamment les produits agricoles», a ajouté le même communiqué.

La mesure s'inscrit également dans le cadre de la feuille de route tracée par le ministère, en collaboration avec le centre international du commerce à Genève (Suisse) pour accompagner et diversifier l'économie nationale.



La Commission nationale multisectorielle est composée de représentants des ministères des affaires étrangères, du commerce, des finances, des transports et des travaux publics, du tourisme et de l'artisanat, de l'industrie et des mines, de

l'Agriculture, du développement rural et de la pêche et de la culture, outre les représentants des organismes et des instances nationales concernés, à l'instar de la Société algérienne des foires et exportations (Safex), l'Agence nationale de la

promotion du commerce extérieur (ALGEX), la Chambre algérienne de commerce et d'industrie, les Douanes algériennes, Air Algérie et la compagnie de transport maritime, a indiqué le communiqué.

TRAVAUX PUBLICS

Zaalane s'enquiert de l'état d'avancement des travaux du nouvel aéroport international d'Oran

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a présidé jeudi à Alger une réunion de coordination consacrée au suivi de l'état d'avancement des travaux de réalisation du nouvel aéroport international d'Oran, en présence du Wali d'Oran, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette réunion à laquelle ont pris part tous les intervenants concernés par ce projet (le maître d'œuvre, les cadres de l'administration centrale, l'administration locale et les bureaux d'études), a été consa-

crée à l'examen de l'état d'avancement des travaux de réalisation du projet du nouvel aéroport d'Oran et des travaux des différentes infrastructures complémentaires de ce projet, tels que la tours de contrôle, outre l'examen des lacunes et des entraves qui retardent le parachèvement de ce projet vital. Lors de cette rencontre, M. Zaalane a souligné la nécessité de coordonner les actions de tous les intervenants pour trouver les solutions adéquates et œuvrer à l'accélération de la cadence des travaux de réalisation afin que le projet soit livré dans

les délais, affirmant la nécessité de bien préparer l'étape d'exploitation de l'aéroport, notamment par la formation de la ressource humaine. Le projet d'extension de l'aéroport d'Oran, dont les travaux ont été confiés au groupe Cosider, permettra d'augmenter la capacité d'accueil à 3,5 millions de voyageurs par an. Le projet s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République relatif à la réalisation de nouveaux aéroports à travers le territoire national, notamment à Annaba, Constantine et Alger.

AGRICULTURE

Plus de 20.000 diplômés formés par les établissements relevant du ministère de l'agriculture

Plus de 20.000 stagiaires ont reçu, cette année, leurs diplômes après avoir suivi des formations au niveau des instituts et écoles relevant du ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, a déclaré jeudi à Ain Témovent, le directeur de la pêche et de l'aquaculture, Taha Hamouche.

Présidant au nom du ministère la cérémonie de clôture de l'année pédagogique 2017/2018, abritée par l'école de formation technique de la pêche et l'aquaculture de Béni Saf, M. Hamouche a souligné que les efforts déployés cette année au niveau des établissements de

formation relevant du secteur, ont donné des résultats «appréciables et de qualité».

Dans ce contexte, il a indiqué que 13.486 stagiaires ont obtenu cette année un diplôme de formation de base ou un diplôme de formation à la carte dans différentes spécialités comme l'agriculture, les forêts et l'entrepreneuriat.

Par ailleurs, 7.796 autres stagiaires ont obtenu un diplôme ou un certificat de formation de base permanente ou de formation à la carte dans des spécialités liées à la pêche, l'aquaculture et la plongée professionnelle.

Pour ce responsable, ce nom-

bre de diplômés «n'a jamais été atteint auparavant» depuis la création du dispositif de formation sectorielle, auquel ont bénéficié également 2126 agriculteurs et investisseurs dans le domaine de l'aquaculture intégrée à l'agriculture.

D'autre part, le même intervenant a souligné que le secteur adopte une approche méthodique donnant la priorité à la formation appliquée et technique à travers une révision et actualisation des contenus des programmes, des modes de formation dont 16 programmes concernant la pêche et l'aquaculture, avec comme objectif de répondre aux besoins du

secteur et d'encourager les compétences.

La stratégie de développement du secteur repose également sur la croissance et la diversification de la production, l'amélioration du niveau social et économique des professionnels et populations rurales en assurant une formation de qualité et l'intégration des diplômés de ces établissements spécialisés dans le monde du travail.

Le nombre de diplômés de l'école de formation de Béni-Saf a atteint, cette année, 847 jeunes formés dans diverses spécialités dispensées par cette école, créée 1981.

ALGÉRIE-UE

L'Algérie, un «pilier important» dans la stabilité de la région du Sahel

L'Algérie est un «pilier important» dans la stabilité de la région du Sahel, a indiqué jeudi à Alger le président de la Commission des Affaires étrangères (AFET) du Parlement européen, David Mc Allister.

«Nous considérons, à l'Union européenne, que l'Algérie est un pilier important dans la stabilité de la région (du Sahel)», a déclaré à la presse Mc Allister au terme de son audience avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel.

Mettant l'accent sur le renforcement de la coopération parlementaire entre l'Algérie et l'UE, Mc Allister a précisé qu'il conduisait une délégation composée de sept partis politiques et sa première halte a été la Tunisie avant de venir en Algérie.

Il a, en outre, qualifié la mise en place, il y a deux années, d'un comité de coopération entre l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Parlement européen de «grand pas», soulignant que la coopération entre l'UE et les autres pays doit inclure le volet parlementaire.

De son côté, M. Messahel a

considéré son entretien avec Mc Allister de «rencontre constructive» pour les deux parties, ce qui a permis d'évoquer, a-t-il dit, les relations entre l'Algérie et l'UE.

«Nous avons abordé la situation en Algérie, notamment les étapes franchies depuis 1999 dans l'édification de l'Etat de droit et de la démocratie», a-t-il relevé, précisant, à ce propos, que «le mérite revient au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et à la politique de bonne gouvernance qu'il a prônée depuis son élection».

Pour ce qui est de la situation dans la région, M. Messahel a indiqué que cette rencontre a permis à l'Algérie «d'apporter plus d'explications sur son approche dans la résolution des problèmes et des conflits».

En ce sens, il a réaffirmé «la nécessité de résoudre les conflits par le dialogue et la



réconciliation», soulignant en ce qui concerne la Libye que l'Algérie «soutient le dialogue entre les Libyens eux-mêmes, une solution dans le cadre de l'application du plan des Nations Unies, ainsi l'application de la feuille de route de l'Envoyé spécial de l'ONU en Libye, Ghassane Salamé».

S'agissant du Sahara occidental, M. Messahel a affirmé que «nous sommes pour l'ap-

plication de toutes les décisions et les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU, comme nous soutenons l'envoyé spécial du SG des Nations Unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, dans les efforts qu'ils déploie», ajoutant qu'il a évoqué avec Mc Allister la situation au Sahel et la lutte antiterroriste, ainsi que la lutte contre le crime organisé et la migration clandestine.

ALGÉRIE-UE

Terrorisme : Tous les pays qui y font face peuvent s'inspirer de l'expérience algérienne (UE)

Tous les pays qui font face au phénomène du terrorisme «peuvent tirer des enseignements de l'expérience algérienne», a indiqué jeudi à Alger le président de la Commission des Affaires étrangères (AFET) du Parlement européen, David Mc Allister.

«L'Algérie a vécu, il y a 20 ans, une situation très difficile et a pu relever le défi de la lutte contre le terrorisme et je pense que tous les pays qui y font face peuvent tirer des enseignements de l'expérience algérienne», a déclaré à la

presse le responsable du Parlement européen au terme de son entretien avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui.

Il a ajouté que l'Algérie était considérée comme le «garant de la sécurité» dans la région, se disant «très heureux» de «voir enfin l'Algérie stable après toutes ces dures épreuves».

M. Mc Allister a indiqué avoir discuté avec M. Bedoui de l'approche algérienne dans la résolution des crises et sa politique

de non-ingérence, l'immigration clandestine sur laquelle «il y a un bon niveau de coopération», ajoutant avoir également évoqué les questions liées à la sécurité et à la réforme de l'administration publique.

La délégation de l'AFET effectue une visite de travail à Alger dans le cadre du dialogue interparlementaire entre l'Algérie et l'UE, qui avait été couronné par l'institution d'une commission parlementaire mixte.

ALGÉRIE-NAMIBIE

Décès de l'ancien président de l'Assemblée nationale namibienne: M. Messahel signe le registre de condoléances

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a signé jeudi au siège de l'ambassade de la République de Namibie à Alger, le registre de condoléances au nom du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, suite au décès de l'ancien président de l'Assemblée nationale namibienne, Theo-Ben Gurirab, ancien Premier ministre et premier ministre des Affaires étrangères namibiennes. «C'est avec une profonde

affliction que j'ai appris la nouvelle du décès de Theo-Ben Gurirab, ancien président de l'Assemblée nationale namibienne, ancien Premier ministre et premier ministre des Affaires étrangères de la République indépendante de Namibie. «En cette douloureuse circonstance, je tiens au nom du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, et en mon nom personnel à vous présenter nos sincères condoléances et à vous exprimer no-

tre profonde compassion», a écrit le chef de la diplomatie.

Et d'ajouter : «nous partageons la peine de la République de Namibie et exprimons à la famille du défunt notre compassion et sympathie, priant le Tout Puissant de l'assister en cette pénible épreuve».

«Theo-Ben Gurirab était un homme d'Etat illustre qui a consacré sa vie au service de sa patrie et un nationaliste hors pair, connu pour ses ef-

forts dans la défense des causes justes tant en Afrique qu'à l'échelle mondiale», a ajouté M. Messahel, rappelant «le parcours jalonné de sacrifices du défunt».

«La Namibie perd avec la disparition de cet homme, un de ses symboles et un diplomate chevronné qui a marqué de son empreinte l'histoire de son pays, et un exemple de lutte pour la liberté», a-t-il conclu.

ALGÉRIE-EUROPE

Conseil de la nation: M. Ould Abbas examine avec le président de l'AFET du Parlement européen les moyens de promouvoir la coopération parlementaire

Le vice-président du Conseil de la nation, Djamel Ould Abbas, a reçu jeudi à Alger le président de la Commission des affaires étrangères (AFET) du parlement européen, David MacAllister, avec lequel il a examiné les moyens de consolider la coopération parlementaire algéro-européenne, a indiqué un communiqué du Conseil.

La rencontre a été une occasion pour «passer en revue les relations bilatérales dans divers domaines, notamment parlementaire», a indiqué la même source, précisant que les deux parties ont réitéré, à cet effet, «leur détermination à promouvoir ces relations au mieux des intérêts communs», ajoute le communiqué.

Les deux parties ont également évoqué les défis auxquels les rives nord et sud de la méditerranée font face, notamment le terrorisme, le crime organisé et la migration clandestine, selon la même source.

Par ailleurs, le responsable européen a exprimé la volonté du parlement européen de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de lutte contre ces trois fléaux, d'autant que l'Algérie «constitue désormais une référence pour l'Europe voire pour le monde entier», ajoutant que «la sécurité de l'Europe est celle de l'Algérie».

ALGÉRIE-UE

M. Ouyahia reçoit une délégation de la Commission des Affaires étrangères du Parlement européen

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu jeudi à Alger, une délégation de la Commission des Affaires étrangères du Parlement européen (AFET), conduite par son président, David Mc Allister, indique un communiqué des services du Premier ministre.

La délégation de l'AFET effectue une visite de travail à Alger qui s'inscrit dans le cadre du dialogue interparlementaire entre l'Algérie et l'Union européenne, couronné par l'institution d'une commission parlementaire mixte, ajoute la même source. L'audience s'est déroulée en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda.

APS

PARLEMENT

M. Bouhadja participe au Caire à la Conférence extraordinaire des présidents de Parlements et Assemblées de l'UPA

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Said Bouhadja, prendra part samedi au Caire (Egypte) à la tête d'une délégation des deux chambres du Parlement, au travaux de la Conférence extraordinaire des présidents des assemblées et parlements de l'Union parle-

mentaire arabe (UPA), a indiqué jeudi un communiqué de l'APN.

Les participants à cette réunion auront à examiner «la situation à Ghaza, les crimes commis par les forces d'occupation israélienne contre le peuple palestinien et la décision unilatérale des Etats

Unis concernant le transfert de son ambassade à Al-Quods».

Selon la même source, les participants évoqueront, également, «les moyens à adopter afin de prendre une position à la hauteur du caractère complexe que revêt la cause palestinienne».

ALGÉRIE/ETATS-UNIS Investissement : le département d'Etat évoque « des opportunités considérables » en Algérie

L'Algérie représente une destination attractive pour les investisseurs américains, a indiqué jeudi le département d'Etat, qui évoque « des opportunités considérables » dans pratiquement tous les secteurs économiques. Dans son rapport 2018 sur le climat d'investissement dans le monde, le département d'Etat relève que l'Algérie est « un marché lucratif », offrant un potentiel important pour les compagnies américaines en matière d'investissement.

Citant des représentants du secteur privé américain opérant en Algérie, le rapport souligne que « plusieurs secteurs offrent potentiellement des opportunités considérables de croissance à long terme pour les entreprises américaines ».

« De nombreuses entreprises ont signalé avoir enregistré des bénéfices annuels à deux chiffres », précise le rapport qui indique qu'il existe des opportunités dans pratiquement tous les secteurs de l'économie algérienne. Pour les investissements importants « les secteurs ciblés » comprennent l'agriculture, le tourisme, les technologies de l'information et de la communication, l'industrie, l'énergie (fossile et renouvelable), la construction et la santé », énumère ce rapport qui évoque un « investissement hautement gratifiant » couplé à « un environnement politique et sécuritaire stable » favorable aux affaires.

Le département de Mike Pompeo, rappelle à ce titre le programme de diversification de l'économie, mis en œuvre par le gouvernement pour doper la croissance dans le sillage de la baisse des cours de pétrole avec un focus sur l'investissement direct étranger.

« Le gouvernement algérien poursuit son objectif de diversification de l'économie en mettant l'accent sur les moyens d'attirer les investissements directs étrangers pour stimuler l'emploi et substituer les importations par une augmentation de la production locale », constate le département d'Etat, mettant en avant le nouveau code de l'investissement qui a institué des « exonérations fiscales lucratives » ainsi que d'autres incitations à l'investissement.

Cependant le rapport note que les entreprises américaines doivent surmonter certains défis comme la concurrence des prix de la part des entreprises françaises, turques et chinoises.

Les grandes entreprises s'accommodent de la règle 51/49

Si le département d'Etat soutient que la règle dite « 51/49 », régissant l'investissement étranger, « pose des défis » aux investisseurs américains, il constate que cette mesure « entrave » en particulier l'accès des PME au marché algérien car ces petites et moyennes entreprises ne disposent pas de ressources humaines et financières qui leur permettent de répondre aux exigences de l'investissement.

A l'opposé, les grandes compagnies qui créent de l'emploi et disposent d'un savoir-faire et d'équipements trouvent « des moyens créatifs » pour investir dans le cadre de cette mesure, extirpée du code de l'investissement en 2016.

Le rapport relève que le gouvernement et plusieurs investisseurs étrangers sont d'accord sur le fait que l'institution « de mesures adaptées peut atténuer l'effet » de cette disposition en permettant au partenaire étranger d'assurer le management de la joint-venture et même en devenir le plus grand actionnaire.

Se référant aux explications apportées par le gouvernement à ce sujet, le document rappelle que l'institution de cette mesure a été motivée par le besoin « d'empêcher la fuite des capitaux, protéger les entreprises algériennes et fournir aux compagnies étrangères une expertise locale ».

« Il y a peu de lois restreignant l'investissement étranger » en Algérie, relève-t-il.

Au chapitre des facilitations à l'investissement, le document note que le portail d'information en ligne dédié à la création d'entreprises (www.jecremonentreprise.dz) « est clair, bien conçu, permet une navigation rapide » et répertorie un maximum de neuf étapes impliquant sept agences pour créer une entreprise.

Citant le dernier rapport de Doing Business, le rapport note que l'Algérie a enregistré une amélioration dans deux indicateurs mesurés par ce classement à savoir la facilité de raccordement à l'électricité et l'obtention de permis de construire.

Au plan financier, les banques en Algérie affichent une solide santé financière malgré la baisse des liquidités. Les actifs non performants du secteur bancaire avoisinent un taux de 5%, qui représente la norme pour les marchés émergents.

En parallèle, le marché financier, adéquatement réglementé, fonctionne efficacement malgré sa petite taille, précise le rapport qui rappelle l'objectif de l'Algérie d'atteindre une capitalisation boursière de 7,8 milliards de dollars dans les cinq prochaines années.

Concernant le transfert de dividendes soulevé par quelques entreprises américaines, le rapport affirme qu'il « y a peu de restrictions légales à la conversion, au transfert et au rapatriement des fonds ».

Il explique que certaines difficultés constatées « résultent plutôt des procédures que de limites imposées par la loi ».

APS

ALGÉRIE-SÉNÉGAL M. Raouya reçoit le ministre conseiller auprès du Président de la République du Sénégal

Le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a reçu jeudi à Alger le ministre conseiller auprès du Président de la République du Sénégal, Mamadou N'diaye, qui effectue une visite en Algérie à l'occasion des Jeux africains de la jeunesse (JAJ-2018), a indiqué le ministère dans un communiqué.

« Les deux parties ont procédé à un échange de vues sur l'état et les perspectives de la coopération économique bilatérale. Ils ont noté que malgré l'excellence des relations politiques, les relations économiques demeurent très en deçà des potentialités dont disposent les deux pays », a-t-on ajouté de même source. Ces relations, a-t-on estimé, « peuvent être réactivées en multipliant les actions permettant d'explorer de nouvelles opportunités de coopération dans différents domaines socio-économiques ». Les deux responsables, a-t-on souligné dans ce communiqué, ont également abordé les possibilités qu'offre le continent africain en vue d'engager



des initiatives communes d'intégration, « aussi bien au niveau de la région sahélo-saharienne que du continent africain ».

ALGÉRIE-EUROPE APN: le président de la commission des Affaires étrangères reçoit son homologue du Parlement européen

Le président de la commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelhamid Si Afif a reçu, jeudi à Alger, le pré-

sident de la Commission des Affaires étrangères (AFET) du Parlement européen, David Mc Allister. M. Mc Allister qui conduit une délégation du Parlement européen avait été reçu par le

ministre des Affaires étrangères, M. Abdelkader Messahel et le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui.

FRANCE-ALGÉRIE Le Figaro Magazine revisite Alger, vieille cité méditerranéenne « à la mémoire longue »

Le Figaro Magazine consacre, dans son dernier numéro paru vendredi, un carnet de voyage sur Alger, une vieille cité méditerranéenne « radieuse, envoûtante et éternelle » jouissant d'une « mémoire longue » où rien « ne s'efface jamais vraiment ».

Ce « retour à Alger » de 10 pages est signé par Guillaume Dieuleveut et agrémenté par des photos d'Eric Martin qui sa caméra n'a pu résister à la beauté grandeur de cette ville qui se revigore et retrouve sa splendeur à chaque lever du soleil.

Le reportage s'ouvre, comme pour annoncer la bienvenue, avec une photo sublime prise derrière les « rigoureuses » façades du quai de l'Amirauté montrant la blancheur éternelle d'El-Djazaïr, la capitale algérienne sous le re-

gard de la reine Casbah.

Très fourni en photos sur les différents quartiers d'Alger, là où la beauté passe et repasse, le carnet de voyage montre que si tous les chemins mènent vers Rome, à Alger tous les regards sont attirés, là où on se trouve, par la « magnifique » baie. Dans la Didouche Mourad, le journaliste décrit une scène où deux musiciens, au pied de l'Université d'Alger, chantent le chaâbi, un genre musical natif de cette ville qui a également donné naissance au mandole, un unique au monde instrument à corde entre la guitare et le luth.

« Entouré d'eux, l'assemblée, en arc de cercle, ignore le vacarme de la circulation.

On écoute presque religieusement la longue musique, les sonorités envoûtantes qui

s'échappent du petit groupe », écrit le journaliste en décrivant une des facettes de la vie quotidienne de cette ville qui n'a jamais tourné le dos à la mer, d'où sont venus ses envahisseurs et agresseurs. « A Alger, c'est inévitable : chaque pas entraîne le promeneur dans le tourbillon de l'histoire, l'Antiquité et la moderne, la douloureuse et l'oubliée », poursuit l'auteur de ce reportage qui met en relief qu'aujourd'hui, « malgré les mille drames de l'histoire, tout est encore là ».

Dans ce carnet de voyage, il faut le dire, ce sont les photos sublimes de l'artiste Eric Martin qui viennent détruire d'un trait toutes les idées préconçues et les images négatives sur la ville plus que millénaire que le musée érige à la station du mé-

tro de la place des Martyrs montre. C'est Alger à travers le ballet des navires dans le port, ses sculptures de style rococo qui ornent le hall de certains de ses immeubles, l'emplacement impérial du musée des Beaux-Arts qui surplombe majestueusement le jardin d'Essai, une jungle plantée au cœur de la ville, les terrasses de la Casbah montées à la verticale du port, les ruelles de cette cité médiévale et les escaliers qui font partie intégrante de la ville construite sur une colline, que les photos décident de suspendre le vol du temps pour mieux montrer que « la beauté d'Alger, c'est cette bataille permanente qui se déroule sous les yeux du promeneur, entre ce qui fut et ce qui est, entre ce qui n'est plus et ce qui pourtant demeure ».

GHARDAÏA :

Engouement sur l'enseignement religieux et la mémorisation de versets du Corans

Pratique éducative séculaire dans la région, l'enseignement religieux et la mémorisation des versets du livre Saint le Coran connaissent un engouement durant les vacances scolaires dans la wilaya de Ghardaïa.



Convaincus que la mémorisation des versets du Coran ainsi que l'apprentissage et le perfectionnement de la pratique des préceptes de l'Islam constituent les éléments de base pour l'éducation religieuse et le développement de l'identité et de la personnalité de leur enfant, les parents incitent leur progéniture à fréquenter les classes d'enseignement coranique.

Le passage par les classes coraniques dénommées localement Mahadra, Akar-biche ou Aazem pour les enfants notamment durant les vacances, s'impose comme une solution incontournable pour les préserver des maux sociaux, a indiqué à l'APS Ammi Bakir, notable de Ghardaïa.

« Quel que soit notre âge, nous gardons dans un coin de notre mémoire le souvenir de notre premier séjour dans une classe coranique », a-t-il confié. On dénombre plus de 600 classes coraniques et 33 zaouïas et 222 écoles coraniques (relevant des mosquées) réparties sur l'ensemble du territoire de la wilaya ouvertes pour cette période estivale afin de recevoir les enfants.

Ces classes agréées pour la plupart par la direction des affaires religieuses dispensent, sous la conduite d'un enseignant ou Taleb, des cours d'apprentissage et de récitation des sourates divines à travers une pédagogie basée essentiellement sur la capacité mné-

monique de l'enfant. Assis à même le sol en demi-cercle, avec pour ardoise une planche en bois rectangulaire avec une poignée triangulaire à l'une des extrémités, polie et lissée avec des galets dénommée « Louha » ainsi qu'un stylet en roseau taillé et un encrier, ces enfants calligraphient sur leur planchette des versets coraniques dictés par leur maître.

Cet enseignement à l'état traditionnel connaît ces dernières années une modernité par l'introduction d'ardoises blanches « magiques » qui permet à l'enfant d'écrire avec un stylo feutre les versets du coran et une fois mémorisés, l'enfant les efface à l'aide d'une brosse pour réécrire une deuxième fois.

« C'est plus pratique et nous évite de salir nos habits », a souligné un enfant qui a achevé de psalmodier les versets du coran. En dépit des journées caniculaires dans la wilaya de Ghardaïa, plus de soixante mille enfants, selon les statistiques de la direction des affaires religieuses, poursuivent les cours d'apprentissage et de mémorisation des versets du Coran avec des moyens modestes en deux séances bi quotidiennes, l'une après la prière du matin (Sobh) qui s'étale jusqu'à 09 heure et l'autre entre les prières de l'après-midi (Asr et Maghreb).

Ce nombre d'enfants poursuivant l'apprentissage du Coran dans ces clas-

sées est élastique, notamment avec le retour des natifs de la région en vacances dans la wilaya, a expliqué le directeur des affaires religieuses, Hadj Mohamed Emir-Abdelkader.

Interrogés par l'APS, de nombreux chefs de famille estiment que ces classes constituent un cadre idéal d'emplacement et d'occupation saine de leurs enfants durant cette période de vacances afin d'échapper aux dangers de la rue. Ces cours de vacances « utiles » qui permettent outre aux enfants de connaître les sourates, les hadiths du prophète Mohamed (QSSL) ainsi que les règles de bonne conduite dans l'Islam, suscitent un engouement certain chez les parents d'élèves qui continuent d'envoyer leurs enfants et à s'impliquer dans la construction d'écoles coraniques avec toutes les commodités y compris l'internet.

Des chefs de familles considèrent ces classes comme des lieux qui peuvent aider les enfants dans leur cursus scolaire, en ravivant leur mémoire et leur permettant de perfectionner la langue arabe.

S'agissant des structures religieuses, la wilaya de Ghardaïa compte 267 mosquées, dont 127 grandes mosquées ou est conduite la grande prière du vendredi, 33 zaouïas et quelques 600 classes coraniques pouvant accueillir plus de 70.000 élèves.

ALGER

Plus de 530 hectares récupérés depuis le lancement des opérations de relogement en juin 2014

Les opérations de relogement à Alger ont permis, depuis leur lancement en juin 2014, la récupération de plus de 530 hectares de terrains affectés à la réalisation de quotas supplémentaires de logement, d'espaces verts et de différents projets de développement, a révélé, jeudi, le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

S'exprimant en marge des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) consacrée à l'adoption du budget supplémentaire de la wilaya au titre de l'exercice financier 2018, M. Zoukh a précisé qu'avec la 24^e opération de relogement à Alger, près de 534 hectares d'assiettes foncières ont été récupérées et affectées à la réalisation de quotas supplémentaires de logement et à la création d'espaces verts et de différents projets de développement.

Sur un total de 84.000 unités de logement consacrées à la wilaya, 45.000 unités ont été réalisées, suivant ainsi le recensement de 2007 qui a révélé le besoin des habitants de la wilaya en 72.000 unités de logement, a ajouté le wali.

Une importante superficie d'assiettes foncières récupérées a été affectée à la réalisation des projets du secteur de l'Éducation et qui comprend plusieurs structures éducatives qui ont été dégelées en vue de faire face au phénomène de surcharge des classes observé dans les établissements de la wilaya, a fait savoir le wali avant de souligner que 16 groupes scolaires sont en cours d'équipement. S'agissant du déroulement du Plan stratégique de modernisation de la capitale, M. Zoukh a évoqué un nombre d'axes du plan en cours de réalisation, à l'instar de la réhabilitation du vieux bâti, exigeant, toutefois, l'inscription de ce dossier à l'ordre du jour des travaux de l'APW, tout comme le dossier des établissements éducatifs en vue de fournir les données y afférentes.

M. Zoukh a également évoqué le dossier de plan urbanistique qui comprends les plans d'occupation du sol, lesquels ont été « réellement » lancés et enregistrent un avancement remarquable.

Il a affirmé qu'un axe important relatif au même plan était en cours de réalisation portant sur « la flexibilité urbaine » et qui vise à se préparer à toute catastrophe éventuelle (séismes, glissements de terrain et de construction dans des régions déterminées) afin de parvenir à des recommandations techniques permettant de gérer ces catastrophes et diminuer leurs dégâts.

S'agissant de la mise en demeure reçue par les services de la wilaya concernant deux membres de l'APW, M. Zoukh a indiqué que les affaires internes de l'Assemblée ne doivent pas être débattues en plénière, relevant l'importance de respecter les décisions de la justice qui demeurent souveraines.

Il a ajouté que les différentes formations politiques sont appelées à s'associer sous la coupole de l'APW au service du citoyen, et ce, en vue de contribuer au développement de la capitale et à la concrétisation des projets de son plan stratégique qui s'étale jusqu'à 2035.

Pour sa part, le président de l'APW d'Alger, M. Abdelkarim Bennour a rappelé qu'un « arrêt conservatoire » a été rendu récemment contre deux membres de l'APW d'Alger en vertu des mises en demeure de la justice, relevant que ces deux membres ne seront remplacés actuellement qu'après le verdict de la justice.

APS

EL TARF :

Une commission ministérielle intersectorielle visite plusieurs projets de développement local

Une commission ministérielle intersectorielle présidée par le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salaheddine Dahmoune, a effectué jeudi une visite de travail à El Tarf en vue de suivre les projets de développement local dans cette wilaya frontalière.

Cette visite a été décidée par le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Nouredine Bedoui, lors de sa récente rencontre avec les représentants de la société civile et les élus.

Ainsi, les membres de cette commission, composée des SG des ministères de l'Habitat, des Ressources en eau et de l'Environne-

ment se sont enquis de l'état d'avancement des différents projets de développement local, notamment ceux des ressources en eau inscrits dans les communes de Bouhadjar, Ain Kerma, Hammam Béné Salah et Zitouna et des causes du retard enregistré dans la mise en service de la station flottante au niveau du barrage Cheffia relevant de la daïra de Boutheldja.

Des instructions ont été données pour pallier à ce problème et permettre le renforcement de la dotation en eau potable des populations, actuellement approvisionnées à raison d'une fois tous les huit jours, a-t-on indiqué.

La délégation s'est également rendue à Righia, dans la commune de Berri-

hane, daïra de Ben M'Hidi où elle a inspecté les travaux de réhabilitation de l'école primaire Tahar Bahroune, ciblée au même titre que 103 autres établissements éducatifs par des travaux de mise à niveau.

In situ, les membres de la commission ont souligné l'impératif de parachever cette opération de réhabilitation « avant la fin des vacances d'été » pour assurer « des meilleures conditions de scolarisation ». En plus de la visite du pôle urbain 1000 logements et l'inspection des travaux en cours en matière d'amélioration urbaine et d'habitat à El Tarf ville ainsi que du centre d'enfouissement technique (CET) à El Matroha, les membres de cette commission se sont enquis des

conditions de séjour et prise en charge des 300 enfants au niveau des centres de vacances situés à Tonga.

M. Dahmoune a, au niveau des différentes étapes de cette visite, rappelé l'intérêt accordé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, aux wilayas frontalières ainsi que l'importance accordée par le gouvernement à la prise en charge de l'ensemble des préoccupations des citoyens en vue de l'amélioration de leur cadre de vie.

Au terme de sa visite, le SG du ministère de l'Intérieur a présidé une rencontre avec les acteurs de la société civile laquelle lui a permis d'écouter les préoccupations des citoyens et des jeunes de la région.

FEUX DE FORÊTS : Plus de 460 hectares touchés depuis début juin

Une superficie de 462 hectares a été parcourue par les feux depuis le 1er juin jusqu'au 18 juillet 2018, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale des Forêts (DGF).

Dans son bilan, la DGF précise que durant la période allant de début juin au 18 juillet, il a été enregistré 136 foyers ayant parcouru une superficie totale de 462 ha se répartissant entre 328 ha de forêts, 52 ha de maquis et 82 ha de broussaille, soit une moyenne de 3 foyers/jour et une superficie de 3,39 ha/foyer.

Sur la même période de l'année 2017, il avait été enregistré 821 foyers ayant parcouru une superficie totale de 6.276 ha dont 1.746 ha en forêts. Les trois (3) régions les plus touchées par les feux sont l'est (363 ha, 34 foyers), l'ouest (61 ha, 44 foyers) et le centre (38 ha, 58 foyers). Rien que sur la semaine allant du 12 au 18 juillet 2018, 72 foyers d'incendies ont été enregistrés ayant parcouru une superficie totale de 97 ha, soit 31 ha de maquis, 41 ha de broussailles et 25 ha de forêts, soit une moyenne de 10 foyers par jour et une superficie de 1,34 ha par foyer. Selon la DGF, le dispositif de prévention et de lutte contre les feux de forêts, mis en place depuis le 1er juin 2018, sera maintenu jusqu'à la fin de la campagne, prévue le 31 octobre prochain.

En raison des risques persistants durant cette période, elle fait appel aux citoyens, notamment aux populations riveraines, d'observer plus de vigilance et d'apporter leur contribution sur le plan d'alerte et de la prévention.

BATNA L'incendie de la forêt de Bouarif maîtrisé après quatre jours de lutte (conservation des forêts)

L'incendie déclaré dans la forêt de Bouarif, s'étendant entre les communes de Batna et de Fesdis, a été maîtrisé dans la soirée de jeudi après quatre jours de lutte, a-t-on appris vendredi auprès du chef du service de la protection de la faune et de la flore de la conservation locale des forêts, Athmane Briki.

La même source a précisé que la surface forestière ravagée par le feu a été estimée à 300 hectares avant que l'incendie ne reprenne mercredi soir à cause des températures élevées et des vents violents venant du Sud et décime 62 autres hectares du couvert végétal, la plupart des pins d'Alep.

M. Briki a également souligné que grâce aux grands efforts déployés par les éléments de la protection civile, ceux des agents forestiers, du parc national de Belezma, du génie rural et de l'entreprise de nettoyage de Batna et la commune de Fesdis, outre les pluies orageuses qui se sont abattues sur la région de Batna jeudi soir, les flammes ont été maîtrisées et la forêt de 17 000 hectares de pin d'Alep a été préservée.

Il est attendu, selon la même source, le lancement, dès octobre prochain, d'une vaste opération de nettoyage de la zone incendiée de la forêt Bouarif en prévision d'une campagne de reboisement.

L'incendie de la forêt Bouarif s'est déclaré lundi dernier à Houz Ghrab, au nord du chef lieu de wilaya, pour s'étendre jusqu'à la partie de la commune de Fesdis et a nécessité la mobilisation de la colonne mobile de la protection civile de Batna et celle de la conservation des forêts de la wilaya d'El Tarf, pas moins de 150 éléments de plusieurs secteurs et d'importants moyens matériels.

Cet incendie a été maîtrisé mercredi matin avant que des foyers d'incendie ne se ravivent, aidés par les vents violents et les températures élevées.

La wilaya de Ouargla a enregistré, début juillet, un record de températures avec 51,3 degrés, soit la température la plus élevée enregistrée sur le continent africain durant cette période, indique jeudi Mme Houaria Benrekta, prévisionniste à l'Office national de météorologie (ONM).

Le mercure a dépassé les 51 degrés à Ouargla début juillet (ONM)

Ce pic de chaleur a été enregistré le 5 juillet à 15h04, a précisé Mme Benrekta, soulignant que cette température est la plus élevée enregistrée en Afrique durant la première quinzaine de juillet par l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

Les autres régions du pays ne sont pas en reste, puisque des températures assez élevées ont été enregistrées suite à la vague de chaleur caniculaire qui frappe le territoire national depuis le début du mois en cours.

L'ONM a dressé, à cet effet, un tableau relatif aux températures maximales enregistrées au niveau de ses différentes stations météo. Ainsi, In-Salah et à El-Oued ont vu le mercure atteindre les 49,7 degrés, suivis de Hassi Messaoud (49,6 C), Touggourt, Adrar et Timimoune (49,5 C), Biskra (47,7 C), Tindouf (47,6 C), Ghardaïa (47,4 C), Bordj Badji Mokhtar (47,0 C), Illizi (46,8 C), In-Guezam (44,9 C), Bechar (44,6 C), Djanet (42,4 C) et

Tamanrasset (39,6 C).

La vague de chaleur a également touché le nord du pays, notamment à Constantine qui a enregistré 44,1 C, Batna (42,0 C), Oum El Bouaghi (41,5 C) et Souk-Ahras (40,6 C). Dans le même cadre, l'office relève que de nombreuses personnes se demandent pourquoi, lorsqu'elles relèvent la température sur leur balcon ou dans leur voiture, celle-ci ne correspond pas aux températures annoncées lors des bulletins météorologiques, en précisant, à ce propos, que la température «dépend beaucoup de l'environnement et du milieu dans lequel est effectuée sa mesure».

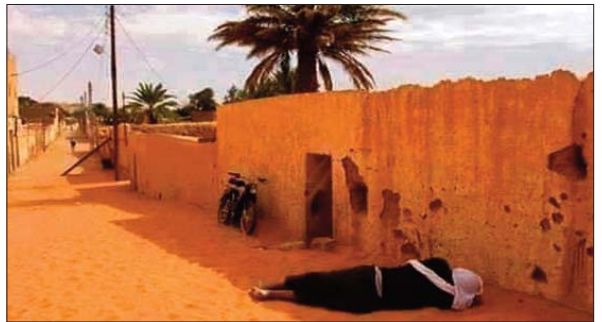
Une température relevée en plein soleil sur un balcon d'immeuble sera «beaucoup plus élevée» qu'une température relevée par une sonde thermométrique à l'extérieur d'une voiture. Celle-ci sera elle-même plus élevée que celle observée à l'ombre dans un jardin, explique-t-on, souli-

gnant que pour éviter ces fluctuations en fonction du milieu d'observation, la mesure des températures en météorologiques «doit répondre à des normes très précises».

La température est une mesure «influencée par de nombreux facteurs», et le degré de chaleur «diffère forcément de la température que l'on ressent, car cette dernière est en fonction de l'humidité ambiante, du vent ou même encore du rayonnement solaire, capable de provoquer de très fortes hausses de température».

Pour mesurer la température de l'air atmosphérique, l'ONM précise qu'il se conforme aux normes standards de mesure édictées par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) qui permettent d'avoir des «mesures homogènes et neutres de la température sur l'ensemble des stations météo de toute la planète et permettent ainsi la comparaison de tous les relevés de températures».

CANICULE :



CHLEF : Plus de 1.500 enfants sensibilisés sur l'intérêt de l'économie de l'eau

Une campagne de sensibilisation sur l'intérêt de l'économie de l'eau a été initiée par l'Agence du bassin hydrographique Chelif-Zahrez au profit de plus de 1.500 enfants séjournant au niveau des camps de vacances de la wilaya de Chlef, a rapporté jeudi la cellule de communication relevant de cette structure. Quelque 1.560 enfants au niveau des camps de vacances des localités d'Oued Guoussine et de Ténés ont été ciblés par cette campagne de sensibilisation inscrite au titre du programme d'activités annuel de l'Agence du bassin hydrographique Chelif-Zahrez, a indiqué à l'APS la chargée de la communication auprès de cette agence, Djamilia Foudil. L'opération, organisée en collaboration avec la direction de la Jeunesse et des Sports, a été lancée cette semaine à partir de la plage «Boucherral» pour se poursuivre jusqu'à la fin du mois. Elle profitera notamment aux enfants du camp de jeunes et de loisirs d'Oued Lekseb de Ténés et du camp des collectivités locales de «Boucherral» à Oued Guoussine. Différentes activités sont portées au programme de la manifestation, dont un cours, intitulé «L'eau, source de vie»,

sur l'importance de préserver cette ressource naturelle, ainsi que les moyens de l'exploiter à bon escient.

Des activités ludiques et pédagogiques visant à changer le comportement et la vision des enfants vis-à-vis de l'eau sont, également, programmées dans l'objectif de les impliquer dans l'acte de préservation de cette richesse. Plus de 250 enfants du camp de l'Oued Lekseb, issus des wilayas de Bechar, Naâma, et Tissemsilt, outre des enfants de gardes communaux ont pris part à l'ouverture de cette campagne, aux côtés de 140 autres enfants du camp des collectivités locales de «Boucherral».

Selon ses organisateurs, cette campagne a pour objectif principal de changer les comportements négatifs des enfants dans l'usage de l'eau, notamment en période estivale, connue pour la hausse des températures engendrant une multiplication de la consommation de l'eau. La campagne vise, également, l'ancrage d'une culture de valorisation de l'eau et la promotion d'un développement durable par la préservation de cette ressource pour les générations futures.

PROTECTION CIVILE : Décès d'un quadragénaire suite à l'effondrement d'un balcon à Hussein Dey

Un quadragénaire a trouvé la mort jeudi au niveau du boulevard Tripoli à Hussein Dey suite à l'effondrement d'un balcon au troisième étage d'une bâtisse de 5 étages, a-t-on appris auprès des services de la protection civile de la wilaya d'Alger. L'accident est survenu jeudi vers 12:40, a précisé le lieutenant Khaled Benkhalfallah, chargé de Communication à la Direction générale de la Protection civile de la wilaya d'Alger, ajoutant que les services de la protection civile avaient mobilisé une ambulance et un camion, tandis que la victime a été transférée à la



morgue de l'hôpital Bachir Mentouri (Kouba), en attendant la poursuite de l'enquête par les services concernés.

MIGRATIONS

L'Italie pose des conditions pour accepter les migrants sauvés en Méditerranée

L'Italie a décidé de conditionner les débarquements des migrants sauvés en Méditerranée par les navires de l'opération navale européenne Sophia à un partage de leur prise en charge par d'autres Etats membres, ont rapporté vendredi des médias citant des responsables européens.

«L'Italie ne veut plus être l'unique pays de débarquement des migrants sauvés en mer par ses propres unités navales», a fait savoir son ministre des Affaires étrangères Enzo Moavero Milanesi dans un courrier à la cheffe de la diplomatie de l'UE Federica Mogherini.

La position de l'Italie et ses implications étaient discutées vendredi à Bruxelles par les ambassadeurs des Etats membres, a-t-on précisé. Le ministre italien a officiellement demandé la révision du mandat de l'opération Sophia, actuellement sous commandement italien, et le Premier ministre italien Giuseppe Conte a informé le président de la Commission européenne Jean-Claude Juncker des conditions imposées pour les débarquements en Italie des migrants sauvés en mer.

L'Italie n'acceptera leur débarquement sur son territoire qu'à la seule condition que d'autres pays de l'Union européenne acceptent de prendre en charge une partie d'entre eux, a précisé M.



Conte dans une lettre à M. Juncker.

Le gouvernement populiste italien impose de fait aux autres membres de l'UE les conditions déjà mises au débarquement le week-end dernier de quelque 450 migrants assistés en mer et transbordés dans deux navires militaires.

Les deux navires avaient pu les débarquer en Sicile après l'engagement pris par plusieurs pays — France, Allemagne, Espagne, Portugal et Malte — de prendre chacun en charge une cinquantaine de

rescapés. En réponse à M. Conte, dans une lettre citée par l'AFP, M. Juncker a expliqué que «ces solutions ad hoc ne pouvaient être durables sur le long terme».

Le chef de la Commission a toutefois accepté de poursuivre sa médiation pour trouver des volontaires pour un partage en cas d'urgence, et cela jusqu'à ce qu'une solution définitive soit trouvée pour la prise en charge des migrants sauvés en mer.

Lors du dernier sommet européen fin juin à Bruxelles, les

dirigeants des 28 avaient convenu de réfléchir à des «plateformes régionales de débarquement» dans des pays tiers pour les migrants secourus dans les eaux internationales.

Les dirigeants de l'UE ont également évoqué la création de «centres contrôlés» sur le territoire de l'UE pour y transférer les personnes recueillies en mer. Celles pouvant bénéficier d'une protection seraient alors prises en charge «sur la base d'un effort partagé» entre Etats membres, «uniquement sur une base volontaire» de leur part. Les pays de l'UE doivent désormais s'entendre sur les modalités pratiques de ces projets encore flous, interprétés de différentes manières par les capitales. La Commission européenne va faire des propositions «dans les prochaines semaines» concernant «les centres contrôlés dans l'UE et la coopération entre Etats membres de l'UE en matière de recherche et de sauvetage», a indiqué en début de semaine une porte-parole, Natasha Bertaud.

NEW YORK :
4 ans après la mort d'un homme noir, la police lance des procédures disciplinaires

Un peu plus de quatre ans jour pour jour après la mort par asphyxie d'un homme noir, Eric Garner, lors d'une interpellation musclée, la police de New York a finalement lancé une procédure disciplinaire contre deux officiers, impliqués dans le décès.

Le 17 juillet 2014, Eric Garner avait été violemment plaqué au sol par des policiers qui le soupçonnaient de vendre illégalement des cigarettes dans une rue du quartier de Staten Island.

Obèse et asthmatique, Garner, qui refusait son interpellation mais n'était pas armé, avait perdu connaissance, étouffé par la clef de bras qu'avait effectuée sur lui l'officier Daniel Pantaleo, avant de décéder. Le médecin légiste avait conclu à un homicide.

Les images de l'interpellation, filmée par un passant et mise en ligne peu après, avaient fait le tour du monde. On y entend Eric Garner répéter «je ne peux pas respirer» («I can't breathe»).

Le décès de ce père de six enfants, âgé de 43 ans, avait suscité de nombreuses manifestations à New York et alimenté le débat national naissant sur les brutalités de la police à l'endroit des hommes noirs non armés, alimenté par d'autres incidents.

La justice américaine avait ouvert une enquête, qui n'a, à ce jour, débouché sur aucune poursuite.

La police de New York, qui souhaitait initialement attendre que la justice statue sur le dossier, a finalement décidé d'entamer une procédure de sanction contre Daniel Pantaleo et le sergent Kizzy Adonis, qui avait autorisé hiérarchiquement l'ensemble des policiers présents ce jour-là, a indiqué jeudi à la presse une porte-parole.

Il s'agit d'une procédure administrative qui va donner lieu à un débat contradictoire, à l'issue duquel des sanctions pourraient être prononcées, pouvant aller jusqu'à la suspension et au licenciement.

Mi-juillet 2015, la famille d'Eric Garner avait conclu un accord amiable avec la ville de New York, qui avait accepté de lui verser 5,9 millions de dollars au titre de son préjudice.

«L'officier Pantaleo a droit à un examen complet et impartial des faits», a fait valoir jeudi un syndicat de policiers, le Patrolmen's Benevolent Association, dans un communiqué. «Nous sommes confiants dans le fait que cet examen l'exonérera, à moins que le maire et le commandement de la police de New York aient déjà décidé de faire primer la politique sur la justice», a ajouté le syndicat.

«L'administration de Blasio n'aurait jamais dû attendre quatre ans (...) parce que l'idée que la police ne pouvait pas agir avant la justice était un mensonge», a déclaré Gwen Carr, la mère d'Eric Garner, dans une déclaration transmise à plusieurs médias locaux.

INDONÉSIE :
Un séisme de magnitude 5,8 secoue l'ouest

Un séisme de magnitude 5,8 a secoué jeudi la province indonésienne du Java oriental, située dans la partie ouest du pays, a annoncé l'agence météorologique et géophysique. Le tremblement de terre a eu lieu à 19h23, heure locale. Son épicerie se trouvait à 161 km au sud-est du district de Malang de la province et son foyer se trouvait à 10 km sous le fond marin, a confirmé un responsable de l'agence. L'Indonésie est sujette aux séismes du fait de sa situation sur la zone sismique appelée ceinture de feu du Pacifique.

Le petit volcan de Krakatoa entre en éruption

Un volcan indonésien considéré comme «l'enfant» du Krakatoa, dont l'explosion avait fait 36.000 morts en 1883 dans le pays, est entré en éruption jeudi, crachant un panache de fumée et déversant de la lave le long de ses flancs. Anak Krakatau, une petite île volcanique qui vu le jour un demi-siècle après l'éruption meurtrière du Krakatoa, avait commencé à gronder ces dernières semaines, crachant de son cratère des cendres et des roches de feu. Krakatau, archipel du détroit de la Sonde entre Java et Sumatra (centre), est inhabité mais reste une escale touris-

tique populaire. L'Agence géologique d'Indonésie n'a pas relevé le niveau d'alerte sur l'île. Toutefois, une zone d'un kilomètre autour du sommet du volcan est interdite d'accès. L'explosion du volcan Krakatoa, au XIXe siècle, est considérée comme la plus importante jamais observée: le jet de cendres et fumée, jusqu'à 20.000 mètres d'altitude, avait plongé la région dans une nuit totale. L'éruption avait provoqué un tsunami dont les vagues ont fait le tour du monde. L'Indonésie est située sur le «cerceau de feu» du Pacifique, où l'activité volcanique et sismique est très élevée.

MÉDITERRANÉE :
Le HCR appelle à une solution durable après la prise en charge de 450 réfugiés et migrants par des pays européens

Le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) s'est félicité jeudi des actions menées ces derniers jours par plusieurs pays européens visant à débarquer 450 réfugiés et migrants, tout en appelant à une solution durable de la question.

Ces derniers étaient bloqués sur des navires en mer Méditerranée en raison d'un différend sur leur débarquement. Depuis samedi, les gouvernements de France, d'Allemagne, d'Italie, de Malte, d'Espagne et du Portugal ont convenu de débarquer et de parta-

ger entre eux la prise en charge des 450 personnes, y compris pour les demandes d'asile qui pourraient être déposées.

«Cette décision marque la fin d'un calvaire pour ces personnes et sert également d'exemple sur le travail conjoint des Etats pour garantir le sauvetage en mer et gérer les frontières, tout en respectant les obligations internationales en matière d'asile», a déclaré Filippo Grandi, le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.

Le chef du HCR a dit espérer que les

dispositifs décidés par Paris, Berlin, la Valette, Madrid et Lisbonne «seront mis en œuvre rapidement et efficacement».

«Cependant, il faut trouver des solutions qui vont au-delà de ces arrangements au cas par cas ou «bateau par bateau», a souligné M. Grandi, rappelant que lors du sommet de l'Union européenne fin juin, les gouvernements européens s'étaient engagés à adopter une solution plus durable, collaborative, prévisible et bien encadrée pour prendre en charge toutes les personnes secourues en mer.

ETATS-UNIS :
Un bateau chavire sur un lac dans le Missouri, au moins huit morts

Un bateau transportant des touristes a chaviré puis coulé jeudi sur un lac dans le Missouri, pendant une violente tempête, faisant au moins huit morts, a indiqué la police locale.

Sept personnes ont été hospitalisées, a indiqué lors d'une conférence de presse le shérif du comté de Stone, Doug Rader. Il a précisé que 31 personnes étaient à bord du bateau qui peut également se déplacer sur la terre ferme à l'aide de roues. Des plongeurs sont à la recherche des disparus.

La tempête «est arrivée très vite», a affirmé Rick Kettels, le propriétaire du Lakeside Resort, un com-

plexe hôtelier sur les rives du lac cité par l'AFP.

«J'ai vécu ici la plus grande partie de ma vie et je n'ai jamais vu une tempête aussi mauvaise», a-t-il déclaré, ajoutant que la météo locale n'avait pas averti de l'imminence d'une tempête. Il a tourné une vidéo depuis le rivage, montrant de grosses vagues s'abattant sur le ponton, avant d'apprendre qu'un bateau avait chaviré. «Vu les vagues, je ne pense pas que ce bateau ait pu avoir une chance», a-t-il dit. Le lac de Table Rock, situé dans le sud du Missouri, à la frontière avec l'Arkansas, est un lac artificiel très prisé des touristes.

APF

SELON UN COMMUNIQUÉ Les principales préoccupations des sages-femmes examinées lors d'une réunion au ministère de la Santé

Les principales préoccupations des sages-femmes ont fait l'objet d'une réunion qui a regroupé, au siège du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, des responsables de ce département et une délégation du syndicat national des sages-femmes, indique jeudi un communiqué du ministère.



«La progression de la carrière de la sage-femme, l'amélioration de sa couverture juridique dans l'exercice de ses fonctions et a contribution active à la mise en place des réseaux intégrés de prise en charge de la femme enceinte ont été les principaux points à l'ordre du jour de la réunion» entre la commission centrale chargée du suivi des dossiers des partenaires sociaux au ministère et la délégation du syndicat national des sages-femmes, affilié à la Fédération nationale des travailleurs de la santé (FNTS/UGTA), précise-t-on de même source. Lors de cette rencontre, la secrétaire générale du syndicat national des sages-femmes, Chetti Rachida, a affirmé que sa corporation est «disposée à travailler en étroite collaboration avec la tutelle pour «trouver des solutions aux problèmes que connaissent les sages-femmes et accompagner toutes les mesures allant dans le sens de l'amélioration des conditions de prise en charge des parturientes». Les représentantes des sages-femmes ont tenu à relever, dans

ce cadre, que «les capacités de formation actuelles restent insuffisantes» et ont demandé, «dans un souci de partage et de couverture équitable en ressources humaines», la création d'un établissement dans le Sud. Il a été convenu, dans ce sens, «d'œuvrer à adapter le programme de formation des sages-femmes aux nouveaux besoins du système national de santé».

Concernant la couverture juridique de la sage-femme dans l'exercice de ses fonctions, les représentantes de cette corporation ont signalé «des insuffisances en matière de tâches et missions dévolues à la sage-femme» et demandé à «définir le champ des compétences des sages-femmes» afin de déterminer les responsabilités, tout en se disant «disposées à participer à l'élaboration d'un référentiel métier ainsi qu'aux projets interministériels pour la mise à jour et la révision de la nomenclature des actes et des médicaments et l'introduction de cette dernière dans la carte Chifa».

Dans cet ordre d'idées, le débat a porté

sur la nécessité de la restauration et la relance du conseil de l'ordre des sages-femmes dont l'existence remonte aux années soixante, ajoute le communiqué. De leur côté, les représentants du ministère ont informé les représentantes des sages-femmes que «toutes les mesures seront prises pour améliorer les conditions socioprofessionnelles des sages-femmes qui constituent la colonne vertébrale de la prise en charge de la santé de la mère et du nouveau-né».

Ils ont ainsi précisé que des comités sont en train de travailler sur «la normalisation des maternités dans le cadre de la mise en œuvre du guide de prise en charge de la femme gestante (enceinte) pour la finalisation duquel le syndicat national des sages-femmes avait été invité». Dans ce cadre, «il a été convenu d'organiser conjointement et prochainement des rencontres d'information avec les sages-femmes autour de ce guide et de son importance en matière d'amélioration de la prise en charge de la femme enceinte».

Le ministère de la Santé annonce le retrait de lots de 16 spécialités pharmaceutiques à base de Valsartan

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé jeudi sa décision de retirer, «sur la base du principe de précaution», les lots de 16 spécialités pharmaceutiques à base de Valsartan (seul ou en association). La décision de retirer ces lots des laboratoires Inpha Medis, Merinal, Nad Pharmadac et Taphco intervient suite à l'alerte internationale mettant en garde contre la présence d'une impureté appelée «N-nitroso diméthylamine (NDMA)» contenue dans une substance active fabriquée par la société chinoise Zhejiang Huahai Pharmaceuticals, a précisé le ministère de la Santé dans un communiqué. Cette impureté, qui a été identifiée au cours de la fabrication de la substance active par le laboratoire chinois, est classée comme probable cancérogène mais elle ne représente pas de «risque aigu pour le patient», assure-t-on de même

source. Dans ce cadre et à l'instar de ce qui se fait à l'échelle mondiale, le ministère de la Santé a instruit les directeurs de la santé et de la population des wilayas, la Pharmacie centrale des hôpitaux (PCH), les fabricants locaux concernés, les officines pharmaceutiques ainsi que les opérateurs en charge de la distribution de procéder au «retrait immédiat des lots des 16 spécialités pharmaceutiques concernés par le défaut de qualité». Le Valsartan est indiqué dans la prise en charge de l'insuffisance cardiaque, de l'hypertension artérielle ou de infarctus du myocarde récent. «Comme il s'agit d'un retrait basé sur le principe de précaution, les patients qui suivent un traitement à base de Valsartan ne doivent prendre aucune décision sans en référer à leur médecin traitant concernant la conduite à tenir», a préconisé le ministère.

BÉJAÏA

Lancement d'un avis d'appel d'offres pour la réalisation d'un centre anti-cancer à Amizour

Attendu depuis des mois, le projet du centre régional anti cancer (c.a.c.), prévu à la périphérie de la ville d'Amizour, à 25 km au sud de Bejaia est rentrée en phase de mise en œuvre, avec le lancement, de l'avis d'appel d'offre, apprend-t-on de la direction de la santé et de la population. «Désormais, sa concrétisation (le projet) est effective. C'est juste une question de délai qui va être tranché par les soumissionnaires», a annoncé le Dr Belkacem Hamici, visiblement optimiste, de voir «les choses se débloquent rapidement». Inscrit depuis 2008, puis décalé et ensuite gelé, le

projet a connu une foule de contrariétés dont l'insistance a fini par rendre sceptique plus d'un, visiblement désespérés de voir un jour. La nouvelle de «la mise en route» du projet a non seulement mis fin aux supputations, mais donné lieu à un soulagement général. Par-delà de son importance et des prestations qui en sont attendues, les malades de la wilaya, endurent un véritable calvaire pour prétendre à des soins dignes. Alors que le CHU de Bejaia, en est dépourvu, seul, un service d'oncologie, rattaché à l'hôpital d'Amizour leur est dédié. Et malgré la qualité de presta-

tions (traitement et chimiothérapie) qu'il assure, selon une reconnaissance générale, ce dernier peine pour autant à faire face à l'afflux des malades, ployant sous l'effet du nombre au fil des années. Plus d'un millier de cas ont transité dans la structure depuis son ouverture. Et beaucoup faute de place (60 lits) ont dû aller voir ailleurs, notamment Alger ou Tizi-Ouzou, au prix d'une foule de contraintes en rapport avec les déplacements. Ainsi la réalisation de ce projet régional, également ouvert aux wilayas de Bouira, Bordj Bou Arredj, et Jijel, est un tournant thérapeutique important dans

la prise en charge des patients. D'une capacité de 140 lits, il se composera, outre ses services de consultations, d'hospitalisation, d'analyses (laboratoires) et d'imagerie, d'un service de radiothérapie, de chirurgie et de médecine nucléaire ainsi qu'un service d'hospitalisation dédié exclusivement aux enfants atteints de cancer. Autant dire, un équipement oncologique complet dont l'enjeu par delà les traitements et les suivis va servir de lieu de prédilection pour l'optimisation des moyens de dépistage et du développement des thérapies y afférentes.

APS

OMS-FAO-OIE

Les pays appelés à redoubler d'efforts pour lutter contre la résistance aux antimicrobiens

En dépit des progrès réalisés par de nombreux pays en matière de lutte contre la résistance aux antimicrobiens (RAM), de sérieuses lacunes persistent. En ce sens, une action urgente est exigée, selon un nouveau rapport publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le rapport retrace les progrès réalisés dans 154 pays et révèle des écarts importants entre eux : les progrès réalisés au niveau du développement et de la mise en œuvre des plans ont été plus significatifs dans les pays à revenu élevé que dans les pays à faible revenu, cependant tous les pays peuvent encore s'améliorer. Aucun des pays sujets à l'étude n'a démontré de capacités durables dans tous les domaines.

Parmi les résultats encourageants, on peut retenir que 105 pays possèdent un système de surveillance afin de rendre compte des infections résistantes aux médicaments dans la santé humaine et que 68 pays ont mis en place un système pour surveiller la consommation d'antimicrobiens. De plus, 123 pays ont signalé avoir instauré des politiques visant à réglementer la vente d'antimicrobiens, y compris la nécessité d'obtenir une prescription lorsqu'ils sont utilisés par l'homme. Néanmoins, la mise en œuvre de ces politiques varie et les médicaments contrefaits sont toujours disponibles dans des endroits tels que les marchés en plein air, sans pouvoir contrôler la manière dont ils sont utilisés.

Le rapport met l'accent sur les domaines, en particulier dans le secteur animal et alimentaire, où il est urgent d'agir et d'investir davantage. Par exemple, seuls 64 pays ont confirmé qu'ils suivaient les recommandations de la FAO, de l'OIE et de l'OMS en vue de limiter l'utilisation des antimicrobiens d'importance critique pour stimuler la croissance dans le secteur de la production animale.

«Ce rapport reflète un élan international destiné à lutter contre la résistance aux antimicrobiens. Nous appelons les gouvernements à s'engager de manière continue dans tous les secteurs - la santé humaine et animale, la santé des plantes et l'environnement - sinon nous risquons de perdre ces précieux médicaments», a déclaré le Dr Ranieri Guerra, sous-directeur général chargé de la résistance aux antimicrobiens à l'OMS. «Aider les pays à faible et à moyen revenu à appliquer les conseils nécessaires pour une utilisation responsable et prudente des antimicrobiens avec les animaux est une priorité absolue», a indiqué le Dr Matthew Stone, directeur général adjoint de l'OIE. «La FAO salue les mesures concrètes de certains pays dans l'agriculture».

Mais ces pays doivent travailler davantage à réduire l'usage excessif d'antimicrobiens non réglementés dans l'agriculture», insiste le rapport.

En ce sens, un appel pressant a été lancé afin de «cesser l'usage systématique d'antimicrobiens en tant que stimulateur de croissance dans la production animale, qu'elle soit terrestre ou aquatique», a précisé Maria Helena Semedo, directrice générale adjointe de la FAO.

L'ANXIÉTÉ POURRAIT AUSSI ÊTRE UNE QUESTION D'HÉRÉDITÉ

Selon une nouvelle études américaines, les scintigraphies cérébrales montrent que les parents anxieux sont plus susceptibles d'avoir des enfants anxieux ou déprimés.

Une étude réalisée par les chercheurs de l'Université de Wisconsin-Madison (Etats-Unis) sur les singes rhésus a révélé que les niveaux élevés d'activité dans les circuits cérébraux liés à l'anxiété, qui sont héréditaires, peuvent anticiper l'anxiété et la dépression dans le futur.

Les recherches ont suggéré que le rapport entre la génétique et le risque pour l'enfant de développer une maladie liée au stress est peut-être dû au métabolisme du cerveau et non pas à sa structure.

Des chercheurs à l'Université de Wisconsin-Madison, aux États-Unis, ont publié leur étude dans le journal, *The Proceedings of the National Academy of Science* (PNAS). Dans leur expérimentation, ils ont exposé les jeunes singes à une situation modérément menaçante qui pourrait également affronter un enfant, une rencontre avec un étranger qui le fuit du regard. Pendant la rencontre, les chercheurs ont fait des scintigraphies



cérébrales des singes, comme celles utilisées pour les êtres humains, et ont trouvé que

les différences de fonctionnement du cerveau entre les singes pouvaient être expliquées par leur

arbre généalogique. Il était donc plus probable qu'un jeune singe qui avait un historique familial

anxieux éprouvait plus d'anxiété face à la situation. Pour les chercheurs, le fonctionnement du cerveau dans le circuit préfrontal-linguistique-mésencéphale joue un rôle important dans le développement de l'anxiété héréditaire de la petite enfance. Il est responsable du fonctionnement de plusieurs émotions et actions humaines. Plus spécifiquement, le circuit préfrontal-linguistique-mésencéphale estime une situation menaçante et en conséquence, il lance les réponses liées à l'anxiété.

Les singes, comme les êtres humains, peuvent transmettre leurs gènes liés à l'anxiété à leur descendance. En utilisant l'imagerie cérébrale et l'information sur les arbres généalogiques, les chercheurs ont pu conclure que c'était le fonctionnement du cerveau, et non sa structure qui faisait le lien entre la génétique et le risque chez les enfants de développer une maladie psychologique liée au stress.

LES SCIENTIFIQUES SAVENT DÉSORMAIS POURQUOI ON CRIE

Nous criions en réaction à toutes sortes de situations. Mais savoir pourquoi nous criions était jusqu'alors un mystère. Il vient d'être résolu par des scientifiques new-yorkais.

Une nouvelle étude des chercheurs du département de psychologie et de neurosciences de l'Université de New-York, publiée dans la revue *Current Biology* vient de percer le mystère de nos cris.

Les chercheurs ont recueilli tout un éventail de cris sur Youtube, dans des films et auprès de 19 «crieurs bénévoles» et ont ensuite examiné par IRM les images du cerveau de personnes en train d'écouter ces cris. Ils se sont alors aperçus que le cri n'était pas perçu

de la même façon qu'un son normal par le cerveau. Ce son très particulier parvient au cerveau en passant par le chemin de l'amygdale, ce petit noyau situé en avant de l'hippocampe impliquant notamment dans la peur et l'anxiété.

«Cela signifie que les cris ne sont pas seulement considérés comme des sons mais aussi comme des déclencheurs d'une sensibilisation accrue», explique le Professeur David Poeppel, principal auteur de l'étude.

«Crier ne sert pas seulement à alerter sur un danger mais aussi à provoquer la peur chez l'auditeur et à le sensibiliser pour qu'il réponde à cette alerte».



CONTRE L'ANXIÉTÉ ET LES PENSÉES NÉGATIVES, COUCHEZ-VOUS TÔT

Pour faire fuir les pensées négatives et l'anxiété du soir, le mieux est encore d'aller se coucher plus tôt, pour un sommeil suffisant et de bonne qualité, souligne une étude américaine. Pas de miracle pour éliminer les pensées négatives et l'anxiété de fin de soirée, il vaut mieux aller se coucher plus tôt. Telle est la conclusion d'une étude scientifique de l'Université de Binghamton aux États-Unis, publiée dans la revue *Cognitive Therapy and Research*. La «pensée négative répétitive» est caractérisée par une angloise ou une inquiétude excessive et répétitive au sujet de l'avenir, par un retour au passé et aux expériences négatives, et par des pensées intrusives désagréables, expliquent les auteurs de l'étude.

Afin de savoir si le sommeil avait une incidence sur ces pensées désagréables, les chercheurs ont suivi 100 jeunes adultes, en leur



demandant de remplir des questionnaires sur leur sommeil et d'effectuer des tâches sur quelque chose d'ordinaire. L'équipe a ainsi pu savoir dans quelle mesure les étudiants

étaient inquiets, ruminaient des pensées négatives ou étaient obsédés par quelque chose, trois signes majeurs de la «pensée négative répétitive». Les étu-

dians ont également précisé s'ils étaient plutôt des personnes «du matin» ou «du soir». L'équipe a alors constaté que les personnes qui dorment

peu et qui vont se coucher très tard sont plus submergées de pensées négatives que les autres. Celles qui respectent des temps de sommeil suffisants (7h de sommeil minimum) et régulières ont été moins touchées par ce type d'anxiété.

«Faire en sorte que le sommeil ait cours au bon moment de la journée peut être une intervention peu coûteuse pour les personnes qui sont gênées par des pensées intrusives», a déclaré Jacob Neta, le principal auteur de l'étude.

«Si d'autres résultats confirment la relation entre l'heure et la durée du sommeil et la pensée négative répétitive, a ajouté le Docteur Meredith Coles, co-auteur de l'étude, cela pourrait un jour mener à une nouvelle approche thérapeutique pour le traitement de personnes atteintes de troubles d'internalisation des pensées négatives.»

VOUS ÊTES ANXIEUX ? VOUS SAUREZ FAIRE FACE À TOUTES LES SITUATIONS



Une étude de l'Inserm montre que les personnes anxieuses sont plus aptes à faire face aux situations menaçantes.

Une étude publiée sur le site eLife semble expliquer pourquoi certains sont dotés d'une sorte de «sixième sens» qui leur permet d'identifier et de faire face aux dangers. Selon cette étude, dirigée par Marwa el Zein, du Laboratoire de Neurosciences Cognitives de l'Université Pierre et Marie Curie (Paris), les personnes anxieuses détectent les menaces dans une région différente du cerveau de celles des personnes plus «décontractées». Cette région du cerveau humain est celle qui correspond à l'action : le cerveau y est capable de détecter une menace de façon rapide et automatique en seulement 200 millisecondes alors que les personnes moins anxieuses utilisent des circuits sensoriels.

Selon les chercheurs, cette différence a un but utile qui nous a permis de nous adapter lorsque nous évoluons aux côtés de prédateurs qui pouvaient attaquer, mordre ou piquer. La réaction rapide aidait à éviter le danger et à survivre.

«Contrairement aux travaux précédents, nos résultats démontrent que le cerveau consacre davantage de ressources de traitement à des émotions négatives qui signalent une menace, plutôt qu'à n'importe quelle autre émotion négative.»

C'est la première fois que des régions spécifiques du cerveau sont ainsi liées à la façon dont nous traitons le danger.

Illustration: P. B.

ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES : DES NIVEAUX D'EXPOSITION TRÈS FAIBLES

Les utilisateurs de téléphones portables peuvent être rassurés. Ils sont relativement épargnés par les ondes électromagnétiques, selon un rapport de l'Agence nationale des fréquences.

Une bonne nouvelle qui ne devrait pas parasiter votre Réveil. Selon l'Agence nationale des fréquences (ANFR), l'établissement public qui gère au niveau national la mesure des champs électromagnétiques, l'exposition des utilisateurs aux ondes électromagnétiques est jugée très faible.

«L'analyse de près de 3000 résultats de mesures réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014 montre que le niveau de champ médian est de 0,38 V/m (volt par mètre) et que 90% des niveaux mesurés à la sonde large bande sont inférieurs à 1,4 V/m», explique le rapport de l'ANFR. Pas d'inquiétude donc, «les niveaux d'exposition mesurés sont donc très faibles comparés aux valeurs limites d'exposition réglementaires [fixées en 2002, ndlr] comprises entre 28 et 87 V/m», ajoute l'agence.

Dans le détail, il apparaît sans surprise que le téléphone mobile constitue la plus forte source d'exposition aux ondes : il est «le



plus fort dans près de 60% des cas», dit le rapport. Autre constat peu étonnant, les citadins sont plus exposés que les autres : «les niveaux de champs mesurés sont légèrement plus élevés en milieu urbain qu'en milieu rural

et légèrement plus élevés en extérieur qu'en intérieur», poursuit le document repris par l'AFP. Téléphone portable, antennes, Wifi, ordinateur. Difficile de se mettre à l'abri totalement des ondes électromagnétiques tant elles

sont présentes dans notre environnement. Il est possible tout de même de s'en prémunir en ayant quelques bons réflexes comme éteindre le Wifi et utiliser son kit main libre lors de ses communications par téléphone.

5 CONSEILS POUR SE PROTÉGER

Les ondes électromagnétiques se trouvent un peu partout dans notre environnement. Alors comment s'en protéger efficacement au quotidien ? Voici nos conseils.

Pourquoi s'en prémunir ?

Téléphones portables, wifi, antennes relais, fours à micro-ondes et autres équipements bluetooth : les ondes électromagnétiques sont partout. À ce jour, leurs effets sur la santé ne sont pas précisément connus mais l'OMS reconnaît désormais que les radiofréquences sont de possibles cancérogènes. Sans chercher à les boycotter totalement, il est donc important de s'en prémunir chaque jour.

Bien utiliser son téléphone portable

Le téléphone portable est une source importante d'ondes électromagnétiques. Pour réduire votre exposition, il est donc important d'optimiser son utilisation. Pour cela, téléphonez uniquement dans les zones de bonne réception et évitez de l'utiliser en voiture, dans le train, etc.

Le champ électromagnétique est en effet particulièrement puissant lorsque le téléphone capte mal son réseau. Ne gardez pas plus votre téléphone portable en permanence sur vous et éteignez-le (ou mettez-le en

mode avion) si vous le gardez près de vous la nuit. Sachez enfin que les téléphones fixes sans fil fonctionnent aussi grâce aux ondes : chez vous, préférez les téléphones filaires.

Eteindre son wifi

Pour se protéger efficacement des ondes électromagnétiques, il est important d'éteindre son réseau wifi. L'intensité qu'il émet peut être jusqu'à 6 fois moins importante que les téléphones portables mais sa fréquence est proche de celle des fours à micro-ondes. Mieux vaut donc se connecter à Internet grâce à un réseau filaire.

Sachez aussi que les boxes sont généralement fournies avec le wifi activé par défaut. Vous devez donc le désactiver même si vous ne l'utilisez pas, sans oublier d'éteindre également le wifi communautaire, aussi appelé hot bot.

Si vous habitez en appartement, l'idéal est bien sûr de convaincre vos voisins de faire de même afin de vous prémunir totalement (ou presque) des émissions d'ondes.

Penser aux femtocell

Les femtocell sont des mini antennes relais domestiques, proposées par de plus en plus d'opérateurs. Elles permettent de partager la connexion internet d'une box ADSL classique grâce à un réseau 3G local. Si vous êtes réticent à l'idée d'installer une antenne relais chez vous, sachez



que les femtocell émettent une puissance très faible et permettent de minimiser l'émission des téléphones portables, tout en bénéficiant d'une meilleure couverture. Une bonne solution pour minimiser la pollution électromagnétique ! Pour en savoir plus sur les femtocell, prenez contact avec votre fournisseur d'accès internet.

S'éloigner du four à micro-ondes

Le four à micro-ondes émet un champ électromagnétique important. Il fonctionne grâce à un rayonnement de forte puissance qui agit les molécules d'eau afin de provoquer le réchauffement ou la cuisson des aliments. Le problème du four à micro-ondes est qu'il n'est généralement pas totalement étanche et qu'une partie des ondes censées être confinées dans l'enceinte du four peut fuir à l'extérieur.

Pour minimiser votre exposition, il est donc important de vous tenir à distance de celui-ci durant son fonctionnement.

Et les antennes relais ?

Les antennes relais font l'objet de nombreuses inquiétudes. Comme ce sont elles qui créent le réseau nécessaire au fonctionnement des téléphones portables, il peut être tentant de s'en éloigner au maximum. Or, un téléphone portable module la puissance du signal qu'il émet en fonction de la qualité du signal qu'il reçoit. Ainsi, moins le réseau est fort, plus le téléphone émet. S'éloigner d'une antenne relais n'a donc de sens qu'à condition de se passer totalement de téléphone portable. L'exposition au champ émis par les antennes relais n'est pas directement liée à l'antenne du téléphone mais à l'utilisation du téléphone portable lui-même.

TUNISIE:

Le parti Ennahdha remporte la majorité des mairies

Le mouvement Ennahdha a remporté la majorité des sièges de maires à l'issue des premières municipales démocratiques de Tunisie, a annoncé jeudi le ministère tunisien des Affaires locales. Ce scrutin s'est tenu le 6 mai, puis les conseillers municipaux ont été amenés à élire les maires dans chaque localité. A ce jour, 347 maires sur 350 ont été désignés.

Deuxième parti au pouvoir –après Nidaa Tounès, fondé par l'actuel président Béji Caïd Essebsi–, Ennahdha a décroché 130 mairies, a indiqué le ministère de l'Environnement et des Affaires locales. Les listes indépendantes arrivent en deuxième position avec 114 mairies, juste devant Nidaa Tounès, qui a remporté 80 municipalités. Vingt-trois ont été remportées par d'autres partis, d'après la même source.

Ennahdha est notamment majoritaire dans le gouvernorat de Sfax (centre), où le mouvement dispose de 14 mairies sur 23, et dans celui de Gabès (sud, 11 sur 16).

A Tunis, une candidate du parti, Souad Abderrahim, est devenue au début du mois la première femme maire de la ville.

SÉNÉGAL:

Une douzaine de personnes condamnées pour terrorisme

La Chambre criminelle du tribunal de Dakar a condamné jeudi une douzaine de personnes à des peines allant jusqu'à 20 ans de travaux forcés, pour association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, ont rapporté des médias locaux. La Chambre criminelle a condamné Matar Diokhane, qui enseignait le Coran dans le fief du groupe terroriste Boko Haram au Nigeria, à 20 ans de travaux forcés. Le procureur avait requis contre lui la peine à perpétuité.

Pour sa part, Alioune Ndao, un prédicateur, a été condamné à un mois de prison avec sursis par la Chambre criminelle de Dakar. Le tribunal a condamné six autres personnes à 10 ans de travaux forcés. Trois autres personnes ont été condamnées à cinq ans de prison. Le tribunal a acquitté 15 accusés dont les deux femmes du principal mis en cause Matar Diokhane. Ils étaient poursuivis pour notamment association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, apologie du terrorisme, blanchiment de capitaux, et détention d'armes et de munitions sans autorisation. La plupart des accusés ont été arrêtés entre 2015 et 2017 au Sénégal et dans les pays de la sous-région (Mauritanie et Niger).

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

L'autorité sahraouie du pétrole et des mines dénonce la décision du conseil de l'UE

Le président de l'autorité sahraouie du pétrole et des mines, Ghali Zubair a qualifié la décision du Conseil de l'Union européenne (UE) visant à inclure le Sahara Occidental dans l'accord commercial UE-Maroc d'«immorale», car s'opposant aux principes de l'UE basés sur la démocratie et le respect des droits des peuples.

Intervenant lors d'une émission sur la chaîne France 24, M. Ghali a indiqué que «la décision prise par le conseil de l'UE intervient en réaction aux pratiques odieuses du régime marocain qui recourt au chantage envers l'Europe à chaque fois qu'il subit une pression». Dans ce cadre, il a exprimé «la disposition du Front à retourner à la Cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) pour défendre le droit du peuple sahraoui».

Il avait déclaré auparavant à la presse que la commission de l'UE et le Maroc avaient échoué à renouveler l'accord de pêche qui a expiré le 14 juillet dernier en dépit des réunions et des négociations menées, plusieurs semaines durant, par les deux parties, l'accord n'étant pas adapté à la décision de la CJUE qui stipule clairement que le Sahara occidental est un territoire distinct et séparé du Maroc.

Le Maroc et l'UE ne sont pas parvenus à un accord en raison de l'inadéquation de l'accord qui a expiré avec la décision de la CJUE qui stipule que le Sahara Occidental n'est pas une partie du Maroc et que les accords que le Maroc signe avec l'UE ne peuvent inclure les eaux du Sahara Occidental.

Le responsable sahraoui a révélé que le dossier de négociations entre le Maroc et la commission européenne incluant les ressources du Sahara Occidental a englobé deux volets différents pour lesquels une décision judiciaire précise a été rendue et dont des négociations distinctes sont en cours.

S'agissant du premier volet, il concerne «la convention par laquelle le gouvernement marocain permettait à la flotte européenne d'exercer la pêche dans les eaux territoriales sous le contrôle du Maroc, et qui a officiellement expiré dans la nuit du 14 juillet dernier, après



quatre ans de son exploitation ayant permis à environ 120 bateaux de pêches européens, principalement venant d'Espagne, à pratiquer la pêche essentiellement dans les eaux territoriales sahraouies (91%).

Le deuxième volet concerne l'accord commercial et de libre échange qui a fait l'objet d'une condamnation de la CJUE le 21

décembre 2016 et qui interdisait à l'UE d'inclure les produits du Sahara occidental dans tout accord signé avec le Maroc.

Lors de leur dernière réunion dimanche à Helsinki, les ministres européens avaient appelé la commission européenne à parvenir au plus vite à un accord commercial de libre échange avec le Maroc.

RDC :

L'ONU et de l'UA appellent au respect de l'Accord du 31 décembre

Le Conseil de sécurité des Nations Unies et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), préoccupés par la détérioration continue de la situation sécuritaire et humanitaire en République démocratique du Congo (RDC), ont appelé au respect de l'accord politique majorité-opposition du 31 décembre 2016. Tout en prenant note des étapes clés du processus électoral, les membres des deux instances de sécurité des deux organisations ont exprimé leur «inquiétude quant aux défis à relever pour renforcer la confiance dans le processus».

Dans une déclaration conjointe publiée jeudi, les membres des deux Conseils ont appelé tous les partis politiques, leurs partisans et autres acteurs politiques en RDC à rester attachés à «l'Accord du 31 décembre 2016, qui est la seule voie viable hors de la situation politique actuelle».

Les membres des deux instances de sécurité

ont exhorté tous les partis politiques «à continuer à rejeter toute forme de violence, à faire preuve de la plus grande retenue dans leurs actions et déclarations, afin de ne pas enflammer la situation et de régler leurs différends pacifiquement». Ils ont en particulier appelé le gouvernement de la RDC et tous les acteurs du pays à rejeter la violence et les déclarations violentes. Ils ont réaffirmé qu'une «mise en œuvre efficace, rapide et sincère» de l'Accord du 31 décembre, y compris les mesures de confiance de l'accord ainsi que le respect des droits fondamentaux et du calendrier électoral, sont essentiels pour un processus électoral pacifique et crédible, une transition démocratique du pouvoir, et la paix et la stabilité de la RDC.

Les deux instances ont appelé le gouvernement congolais, la Commission électorale nationale indépendante (CENI) et toutes les parties prenantes à travailler ensemble pour

la tenue d'élections le 23 décembre. Ils ont souligné que ces élections doivent se dérouler dans les conditions requises de transparence, de crédibilité et d'inclusivité, y compris la participation pleine et entière des femmes à tous les stades, ainsi que l'importance de l'engagement des jeunes.

Ils ont également souligné que les élections devaient conduire à un transfert de pouvoir pacifique et démocratique, conformément à la Constitution, à l'Accord du 31 décembre, aux résolutions 2348 (2017) et 2409 (2018) du Conseil de sécurité de l'ONU, ainsi qu'à la Charte africaine sur la démocratie, les élections et la gouvernance.

Ils ont réitéré leur engagement à prendre des mesures appropriées contre tous les acteurs congolais, et tous les autres, dont les actions et les déclarations entravent la mise en œuvre de l'accord et l'organisation des élections.

SOUDAN DU SUD:

La signature d'un accord sur le partage du pouvoir reportée

La signature d'un accord «préliminaire» de partage du pouvoir entre le gouvernement et les rebelles du Soudan du Sud, qui était prévue jeudi à Khartoum, a été reportée à la suite de divergences entre les deux belligérants.

Les deux parties, enfoncées dans une guerre civile depuis cinq ans, devaient signer jeudi un accord préliminaire de partage du pouvoir qui doit être suivi d'un accord définitif le 26 juillet, selon les autorités de Khartoum qui parrainent depuis juin des pourparlers de

paix. Mais le ministre soudanais des Affaires étrangères, Al-Dirir Ahmed, a annoncé à la presse que les deux parties concernées avaient fait des remarques qu'elles souhaitent intégrer dans le document à signer. M. Ahmed a indiqué que le Soudan étudierait les remarques apportées au document. «Une nouvelle date pour la signature de l'accord préliminaire sera annoncée plus tard», a précisé le ministre, insistant sur le fait que l'accord définitif serait signé le 26 juillet en présence du président sou-

danais Omar el-Béchir.

Le groupe du leader rebelle Riek Machar a également fait savoir qu'il ne signerait le document que si ces remarques sont intégrées. Le Soudan du Sud s'est enfoncé dans une guerre civile fin 2013 quand le président sud soudanais Salva Kiir a accusé son vice-président Riek Machar de fomenter un coup d'Etat. Cette guerre civile dans le plus jeune pays du monde, indépendant du Soudan depuis 2011, a fait des dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés. MM. Kiir et

Machar sont déjà convenus d'instaurer un cessez-le-feu permanent et de retirer leurs troupes des zones urbaines. Lors de pourparlers le 7 juillet à Kampala, en Ouganda, ils ont également accepté un accord de partage du pouvoir qui doit voir Riek Machar retrouver la vice-présidence. L'ONU a imposé le 13 juillet un embargo sur les armes au Soudan du Sud, alors que les tractations diplomatiques n'ont pas, en près de cinq ans de conflit, réussi à mettre un terme à la guerre civile.

PALESTINE-ISRAËL

Le président palestinien Abbas condamne l'adoption de la loi sur «l'Etat national du peuple juif»

Le président palestinien Mahmoud Abbas a condamné jeudi l'adoption par le Parlement israélien de la loi sur «l'Etat national du peuple juif», qui définit Israël comme l'Etat des Juifs et El-Qods occupé comme sa capitale. «Il n'y aura ni paix ni sécurité tant que (le statut d'El-Qods) perdurera», a-t-il réagi dans un communiqué publié par l'agence de presse palestinienne Wafa, notant que cette nouvelle loi «ne changera pas la situation historique de El-Qods en tant que capitale de l'Etat de Palestine occupée». Elle «ne découragera pas le peuple palestinien de sa lutte légitime contre l'occupation israélienne et sa volonté d'établir un pays indépendant».

M. Abbas a appelé la communauté internationale à intervenir et à assumer ses responsabilités en faisant pression pour bloquer cette loi qu'il juge raciste.

Cette loi sur «l'Etat national du peuple juif» a été adoptée dans la journée à la Knesset (Parlement israélien) par 62 voix pour, 55 contre et deux abstentions. Des images de la télévision israélienne ont montré des députés arabes en colère déchirer des copies de la loi, avant d'être escortés en dehors de l'enceinte.

IRAN-ETATS UNIS

L'Iran accuse les Etats-Unis de déstabiliser le monde par leurs ventes d'armes

Le ministre iranien des Affaires étrangères Mohammad Javad Zarif a déclaré jeudi qu'avec leurs énormes ventes d'armes, les Etats-Unis déstabilisent la paix dans le monde. «Avec leurs exportations d'armes, les Etats-Unis déstabilisent le monde et détournent des budgets qui pourraient être utilisés pour un avenir meilleur», a tweeté M. Zarif.

Il a dit qu'en vendant d'énormes quantités d'armements, les Etats-Unis

n'ont même pas été en mesure d'assurer la sécurité de leurs citoyens. Précédemment, M. Zarif a critiqué les ventes d'armes américaines au Moyen-Orient qui attisent les conflits. M. Zarif réagissait à un rapport de l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm, qui montre que les Etats-Unis demeurent le premier exportateur d'armes dans le monde. Le rapport révèle également que près de la moitié (49 %) des exportations d'armes américaines sont expédiées à destination du Moyen-Orient déchiré par la guerre.

SYRIE:

Des bus s'apprêtent à évacuer des rebelles de Qouneitra

Des bus sont arrivés dans un secteur du sud-ouest syrien bordant la partie du Golan annexé par Israël en vue d'évacuer vers le nord du pays des membres de groupes armés et des civils de la province, a rapporté vendredi une ONG.

Cette opération est intervenue au lendemain de l'annonce d'une reddition des rebelles de la province syrienne de Qouneitra en vertu d'un accord conclu avec la Russie, alliée de Damas. «Les bus sont arrivés jeudi soir dans la partie de Qouneitra contrôlée par le gouvernement et doivent se rendre dans les secteurs rebelles dans la perspective d'une évacuation», a dit, Rami Abdel Rahmane, directeur de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

Il n'est pas encore clair combien d'insurgés et de civils seront évacués. Cette opération est prévue vendredi midi, selon une source au sein de la rébellion. Les insurgés contrôlent depuis 2012 la majorité de la province de Qouneitra (sud-

ouest) ainsi que la zone tampon séparant ce territoire du Golan occupé.

Selon l'OSDH, l'accord prévoit un cessez-le-feu, l'abandon (par les rebelles) de l'artillerie moyenne et lourde et le retour des institutions gouvernementales. Les forces de police se chargeront du contrôle du territoire situé dans la zone tampon et les groupes armés refusant l'accord --dont les membres du groupe terroriste Hayat Tahrir al-Cham, ancienne branche d'Al-Qaïda en Syrie-- pourront se rendre en territoire rebelle dans le nord de la Syrie, d'après cette ONG. Dans le nord syrien, un autre accord cette semaine a conduit à l'évacuation, jeudi, de milliers d'habitants de deux localités progouvernementales assiégées par



les insurgés. Ces deux accords, négociés par Moscou, sont perçus comme une nouvelle vic-

toire pour le gouvernement syrien dans la guerre qui ravage le pays depuis plus de sept ans.

MEXIQUE:

Le parti du président élu écope d'une lourde amende

L'autorité électorale mexicaine a infligé une amende de 10 millions de dollars au parti du président-élu Andrés Manuel Lopez Obrador pour l'utilisation frauduleuse de fonds destinés aux victimes du tremblement de terre de septembre 2017.

L'Institut national électoral (INE) a annoncé mercredi soir dans un communiqué avoir imposé une amende de 197 millions de pesos mexicains (environ 10 millions de dollars) au Mouvement de régénération nationale (Morena) pour avoir constitué en 2017 une structure légale dans le but de récolter des fonds.

Morena avait ainsi levé 78,8 millions de pesos (4,1 millions de dollars), destinées selon le Andrés Manuel Lopez Obrador, alors candidat, aux victimes du tremblement de terre du 19 septembre. Ce jour-là, en

fin d'après-midi, un séisme de magnitude 7,1 et dont l'épicentre se trouvait entre les états de Morelos et de Puebla, a secoué le centre de Mexico, faisant 369 morts, en majorité dans la capitale. Il n'est pas encore établi si une partie des fonds sont finalement arrivés aux victimes. Mais l'INE souligne que même si cela a été le cas, les partis politiques ne sont pas autorisés à donner de l'argent à la population. «Il ne s'agit pas d'une conduite irrégulière isolée, mais de la mise en place d'un système de financement parallèle», a déclaré un des responsables de l'INE Ciro Murayama.

Le fonctionnement de cette structure pour recueillir des fonds a été «totalement transparent», s'est défendu le 5 juillet AMLO, comme est communément surnommé par ses initiales le futur président mexicain.

Son parti devrait faire appel, avait-il annoncé devant l'éventualité d'une sanction financière. Au cours de la même session, l'INE a également infligé une amende de près de 2 millions de dollars au Parti révolutionnaire institutionnel (PRI), actuellement au pouvoir, pour avoir reçu des fonds liés au gouverneur de l'Etat de Chihuahua (nord).

Le parti conservateur PAN est aussi sanctionné à hauteur de 158.000 dollars pour avoir reçu de l'argent en provenance d'une entreprise via des personnes physiques.

Lopez Obrador a obtenu une victoire écrasante aux élections du 1er juillet, recueillant 53,2% des voix. La coalition menée par son parti, Morena, a par ailleurs décroché 307 des 500 sièges de députés, et 69 des 128 sièges de sénateurs. Il doit prendre ses fonctions le 1er décembre.

UKRAINE

Poutine et Trump ont discuté de propositions «concrètes» pour l'est de l'Ukraine

Des propositions «concrètes» pour la résolution du conflit dans l'est de l'Ukraine ont été «discutées» par les présidents russes Vladimir Poutine et américain Donald Trump lors de leur sommet à Helsinki, a annoncé vendredi l'ambassadeur de la Russie aux Etats-Unis.

«Ce problème a été discuté, des propositions concrètes ont été faites pour résoudre cette question», a déclaré lors d'une conférence de presse à Moscou Anatoli Antonov, auquel des journalistes ont demandé si les deux présidents avaient discuté du conflit dans l'est de l'Ukraine. «Du côté russe, plusieurs propositions sérieuses ont été faites, certaines ont été annoncées par Vladimir Vladimirovitch (Poutine) à la conférence de presse,

a-t-il précisé, affirmant qu'«il n'y a eu aucun accord secret».

Selon l'agence Bloomberg, qui cite deux sources anonymes, Vladimir Poutine aurait proposé à Donald Trump la tenue d'un référendum dans les régions séparatistes de l'est de l'Ukraine pour résoudre le conflit qui a fait plus de 10.000 morts depuis 2014. Toujours d'après Bloomberg, ce vote, tel qu'envisagé par M. Poutine, se déroulerait en présence d'observateurs internationaux et porterait sur le statut des républiques de Donetsk et Lougansk, qui échappent au contrôle de Kiev. M. Antonov n'a pas commenté ces informations. Si ce projet de référendum est avéré, il sera très vraisemblablement rejeté par les autorités ukrainiennes,

qui accusent la Russie de soutenir militairement les séparatistes de l'est ukrainien.

L'ex-Premier ministre ukrainien Arseni Iatseniouk a déjà réagi, affirmant que «toute suggestion de négociations avec le président Poutine est toujours une duperie».

Le tête-à-tête d'environ deux heures à Helsinki entre Vladimir Poutine et Donald Trump, en l'absence de leurs conseillers, fait depuis lundi l'objet d'intenses conjectures. Le président américain, sous le feu de critiques aux Etats-Unis pour ses déclarations jugées trop conciliantes vis-à-vis du chef de l'Etat russe, a déclaré jeudi avoir invité Poutine à Washington à l'automne afin de «poursuivre le dialogue».

CORÉE DU SUD : L'ex-présidente Park condamnée à huit ans pour de nouvelles affaires

L'ex-présidente sud-coréenne Park Geun-hye a été condamnée vendredi à six ans de prison pour avoir bénéficié illégalement de fonds des services de renseignement et à deux ans pour intervention illicite dans des élections. Mme Park est déjà en prison après avoir été condamnée en avril à 24 années de réclusion dans un énorme scandale de corruption à tiroirs qui avait suscité des manifestations monstrueuses.

ENVIRONNEMENT

L'administration Trump s'attaque à la loi protégeant les espèces menacées

L'administration Trump a proposé jeudi une série de modifications substantielles à l'Endangered Species Act, une loi fédérale qui protège depuis 1973 de nombreuses espèces menacées sur le sol américain, provoquant l'inquiétude des défenseurs de l'environnement.

L'Endangered Species Act fait figure de référence, sur le plan mondial, en matière de protection de l'environnement. Adoptée il y a 45 ans sous la présidence de Richard Nixon, cette loi a contribué depuis à sauver des dizaines d'espèces menacées d'extinction, comme le pygargue à tête blanche — le fameux «bald eagle», emblème des États-Unis —, le lamantin, la baleine à bosse ou l'alligator américain.

Parmi les modifications proposées jeudi par les départements de l'Intérieur (DOI) et du Commerce: la suppression d'une phrase visant à ce que les décisions prises pour la protection des animaux soient dissociées de leurs répercussions économiques.

Une autre retouche potentielle supprimerait une clause accordant automatiquement la même protection aux espèces dites «menacées» — amenées à être en danger d'extinction dans un futur proche — qu'aux espèces «en danger d'extinction» immédiat.

«Ce changement ne concernera pas la protection dont bénéficient les espèces actuelle-



ment classées comme menacées, mais permettra que les espèces qui le seront à l'avenir jouissent d'une protection sur mesure», a expliqué dans un communiqué l'Office fédéral de préservation de la nature (Fish and Wildlife Service).

Ces propositions feront désormais l'objet d'une consultation publique pendant 60 jours. Elles pourraient être adoptées d'ici la fin de l'année. Les associations de défense de l'environnement sont fermement opposées à ces modifications,

qui marquent selon elles une tentative de détricoter une loi ayant prouvé son efficacité depuis plus de quatre décennies.

Pour John Calvelli, vice-président de la Wildlife Conservation Society, les changements proposés jeudi trahissent «une volonté évidente d'affaiblir l'Endangered Species Act» en ajoutant des «obstacles» et une «paperasserie inutile» qui, «au final», feront planer «un danger plus grand sur des espèces menacées». Le sénateur démocrate Tom Carper y voit de son

côté «un exemple supplémentaire de la priorité donnée par l'administration Trump à l'industrie plutôt qu'aux intérêts du peuple américain».

«L'Endangered Species Act est une des lois de protection de l'environnement les plus populaires et efficaces de notre pays», a-t-il ajouté.

Selon une étude publiée mercredi dans la revue Conservation Letters, seul un Américain sur dix dit être opposé à la loi de 1973, pourtant régulièrement attaquée.

TECHNOLOGIES

Alphabet/Google va déployer ses premiers ballons-transmetteurs d'internet au Kenya

Alphabet, la maison-mère de Google, va déployer au Kenya pour la première fois commercialement ses ballon-transmetteurs d'internet destinés à fournir des connexions dans des régions isolées, a indiqué jeudi Loon, filiale d'Alphabet, qui met au point cette technologie.

Il s'agit du premier déploiement commercial pour Loon, a indiqué le patron de Loon Alastair Westgarth dans un article de blog. En collaboration avec l'opérateur Telkom Kenya, Loon fournira à partir de l'an prochain de l'internet depuis des ballons situés à haute-altitude dans l'atmosphère, placés de façon à maintenir une couverture en continu, a précisé Loon.

Alphabet avait annoncé la semaine dernière accentuer ses efforts dans Loon et dans Wing, son projet de drone de livraison, en créant des filiales à part entière. Loon avait déjà testé son système l'an dernier à Porto Rico après l'ouragan Maria.

Un autre géant de l'internet, Facebook, avait annoncé fin juin qu'il mettait fin à son programme de développement de drones capables d'apporter un accès internet aux parties de la planète qui n'en ont pas encore mais qu'il continuerait à travailler dans ce secteur avec des partenaires industriels comme l'avionneur Airbus.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA
RESTRUCTURATION DES QUARTIERS

Mise en demeure

- Vu la décision du Wali n°535/SPW du 04/04/2017 portant autorisation de commencement des travaux avant conclusion de marché.

- Vu l'ordre de service de démarrage des travaux n° 17 du 04/04/2017 portant travaux de rénovation de 181 ascenseurs.

- Vu le marché n° 0350 /2017 du : 23/08/2017 ayant pour objet la rénovation de 181 ascenseurs de la wilaya d'Alger.

- Vu le courrier n°614/DARQ du 06/12/2017 portant sur l'avancement des travaux.

- Vu le courrier n°02/DARQ du 03/01/2018 portant sur l'avancement des travaux.

- Vu le courrier n°91/ DARQ du 14/02/2018 portant sur l'avancement des travaux.

- Vu la mise en demeure n° 01 du 28/02/2018.

- Vu la mise en demeure n°02 du 01/04/2018.

- Vu le courrier n°260/DARQ du 28/05/2018.

- Vu le courrier n°280/DARQ du 11/06/2018.

- Vu le courrier n°305/DARQ du 25/06/2018.

Considérant le non-respect des engagements en matière de livraison des ascenseurs, l'entreprise nationale des ascenseurs (ENASC) est mise en demeure d'avoir à livrer les ascenseurs conformément au planning transmis le 18/06/2018, notamment ceux prévus aux mois de juin et juillet 2018, dans un délai n'excédant 15 jours.

A défaut, il sera procédé à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT ET DE LA
RESTRUCTURATION DES QUARTIERS

Mise en demeure

- Vu, le marché n°402/15 approuvé le 26/08/2015 portant Etude et travaux de réhabilitation des immeubles rue Hassiba Ben Bouali du n°133 au n°177 (côté impair), communes Belouizdad et Sidi M'hamed:

- Vu, l'ODS de démarrage des travaux n° 009/16 du 31/03/2016 ;

- Vu, l'ODS de notification d'avenant n°014/2018 du 06/05/2018 ;

- Vu, l'ODS de reprise des travaux n° 015/16 du 06/05/2018 ;

- Vu, l'absence de l'encadrement technique du projet ;

- Vu, le retard dans l'exécution des travaux de réhabilitation ;

- Vu, le manque de moyens sur chantier;

- Vu, la dernière mise en demeure notifiée par courrier en date du 08/07/2018 ;

L'entreprise **SARL MRB ECHAFAUDAGES** sise cité Said Hamdine lot n°444 Bt 24 n°07, Bir Mourad Rais, est mise en demeure de renforcer et redynamiser le chantier en moyens humains, matériels et matériaux, de procéder à la levée des réserves et transmettre le planning du reste à réaliser dans un délai de 08 jours à compter de la date de parution du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Faute de quoi, il sera procédé à la résiliation du marché aux torts exclusifs de l'entreprise.

TIZI-OUZOU

Coup d'envoi de la 15^e édition du festival Raconte-Arts à Tiferdoud

Le coup d'envoi de la 15^{ème} édition du festival Raconte-Arts a été donné jeudi soir au village Tiferdoud (70 km au Sud-est de Tizi-Ouzou), en présence d'une multitude d'artistes et de citoyens venus des quatre coins du pays.

La manifestation organisée par la Ligue des arts cinématographiques et dramatiques de Tizi-Ouzou, et qui s'étalera jusqu'au 26 juillet avec la participation de pas moins de 400 artistes venus de toutes les régions du pays et de plusieurs pays étrangers constitue «un hymne à la citoyenneté», a indiqué, Arezki Diche, président de la Ligue des arts cinématographiques et dramatiques.

De son côté, M'barek Menad, membre de la ligue organisatrice souligne que c'est là «un nouveau défi que nous (les organisateurs) relevons aujourd'hui en perpétuant l'existence de cette dynamique enclenchée il y a 14 ans et qui suscite toujours un intérêt vif auprès des citoyens». Dès les premières heures de la journée des groupes de racontaristes, artistes et citoyens, ont commencé à affluer vers le village Tiferdoud, dont l'ensemble des habitants se sont mobilisés pour la réussite de

la manifestation. «C'est un honneur pour nous d'accueillir la manifestation et nous avons mobilisés tous les moyens, humains et matériels, nécessaires pour sa réussite», indique Mohamed Salem Sadali, membre du comité du village. Présent sur les lieux, le président de l'Assemblée populaire de Wilaya (APW), Youcef Aouchiche, a salué l'initiative en relevant que «parcours de manifestations sont à encourager car elles renforcent le lien social et ravivent la participation citoyenne dans la gestion de la chose publique», affirmant que l'institution qu'il préside «est prête à accompagner et soutenir ce genre de festivités».

Intitulée «Tizi n laryah» (Les vents hurlants), cette 15^{ème} édition accueille pas moins de 420 artistes, dont une centaine d'étrangers, de différentes disciplines artistiques. Les artistes nationaux participant à cette édition «viennent des quatre coins du pays et représentent dif-

férentes disciplines, tandis que les étrangers viendront de cinq pays à savoir la France, l'Italie, l'Espagne, la Russie et deux (02) artistes du Congo, a-t-on appris auprès des organisateurs.

Un riche programme tout en couleurs et en sonorités a été concocté pour cette édition comprenant de la musique, du théâtre, de la peinture, du conte, de la poésie et pour la première fois, a-t-on souligné, «un atelier de cirque destiné aux enfants».

Il est, également, prévu tout au long de ce festival, une série de conférences et tables rondes qui traiteront de divers sujets en relation avec la vie en société et le développement de la citoyenneté, dont l'une sera consacrée aux «modes de structurations traditionnelles dans la société algérienne», à travers une analyse de la Siga, dans l'Ouest du pays, la Azaba, dans la région de Ghardaïa, et Thajmaath, en Kabylie.



MUSIQUE

Hamidou enchante le public algérois



Hamidou, célèbre chanteur aux registres musicaux multiples, a ravi mercredi soir le public algérois, avec un répertoire aux contenus variés, dans des atmosphères de convivialité et une ambiance festive.

Le nombreux public de l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, accueillant chaleureusement son idole, a pu apprécier, près de deux heures de temps, un florilège de chansons, dans les genres, hawzie, chaâbi, kabyle et moderne, brillamment rendu par l'artiste à la voix étoffée, au timbre particulier à la tessiture large.

Soutenu par un orchestre de huit musiciens dirigés d'une main de maître par le jeune Ahmed Kaleb, au piano et à la boîte à rythme, l'interprète de «Thamaghra En Khelloudja», dans son élan habituel de générosité, a donné du plaisir à un public de différentes tranches d'âges, qui a vite cédé au déhanchement.

L'artiste, plus connu de prime abord comme chanteur hawzie, a servi tous les goûts, étalant une trentaine de pièces, entre reprises et chansons du patrimoine, «choisies au feeling du moment», a-t-il expliqué.

Présentées en plusieurs parties dans des variations modales et rythmiques, les pièces entonnées ont hautement été appréciées par l'assistance qui, à l'issue de chaque partie, manifestait sa reconnais-

sance à l'artiste par des applaudissements répétés et des youyous nourris.

Parmi les chansons au programme, celles interprétées dans le mode «Sika», où l'artiste a enchaîné les pièces, Istikhbar (En Espagnol), «Men hobbihha had el ghazala», «Men sabni gomri wentir», «Lamouni li gharou menni», «Laâziza», «Djazairia» (du grand Mohamed Lamari), «Mahalli ezzine» et «Farha ou zahwa».

Du hawzi, à la variété algérienne, passant par le chaâbi, l'inépuisable Hamidou, tout en sueur dans son costume de scène, dont il s'était déjà débarrassé de la veste, a ensuite enchaîné dans le genre kabyle, «Ch'figh», «Essendou» et «Azaw» du célèbre Idir et «Am laâyou nettir» (folklore). Les musiciens, parmi lesquels, Amine Bouadda, (par ailleurs comédien) au tar, assurant également les rôles de choristes dans la reprise des refrains, se sont distingués par leur professionnalisme et la qualité technique de leur jeu à mettre en valeur les sonorités classiques ou traditionnelles de leurs instruments, à l'instar du banjo, du violon alto, du nay et de la guitare.

Dans le plaisir et la convivialité, le public, occupant toutes les allées réservées aux déplacements, s'est joyeusement livré à des tours de danse dans différentes cadences, savourant tous les moments du spectacle dans la délectation.

«Une ambiance de grands soirs, un grand merci à l'artiste !», a déclaré une dame, avant que son mari n'ajoute, «Hamidou est un faiseur de joie, c'est une célébrité de la chanson algérienne». Artiste polyvalent et multi-instrumentiste, Hamidou, Ahmed Takjout de son vrai nom, a fait ses débuts au sein de l'association «El Pekhardja» de musique andalouse, avant de rejoindre celle d'«El fen wel adeb». Plusieurs expériences dans d'autres registres de la chanson ont marqué le riche parcours de l'artiste, à l'instar de «Djwela fel'ilil» (rap) et «Serouel el'loubiya» (musique pop) à ses débuts, puis avec «Yakalé» tube international des années 1990, chanté avec le groupe «Nomads». Depuis les années 1980 où il venait d'entamer sa carrière solo, Hamidou compte à son actif une vingtaine d'albums, dont «Algérie» sorti en 2013, et plusieurs tournées nationales et internationales où il a eu à représenter l'Algérie dans plusieurs manifestations. Evoquant l'éventualité d'un prochain opus, l'artiste a confié que celui-ci «ne sortira pas avant 2019». Organisé par l'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de Hamidou a été programmé pour une représentation unique.

ÉGYPTE: Découverte d'un atelier de poterie de plus de 4.500 ans



Des archéologues égyptiens ont découvert près d'Assouan, dans le sud de l'Égypte, un atelier de poterie remontant à l'époque de l'Ancien empire et vieux de plus de 4.500 ans, a annoncé jeudi le ministère des Antiquités. La découverte a été effectuée lors de travaux autour du temple de Kom Ombo, sur les rives du Nil, à 40 km au nord d'Assouan, selon un communiqué du ministère.

Mustafa Waziri, secrétaire général du Conseil suprême des Antiquités égyptiennes, a expliqué dans le communiqué que l'atelier datait de la IV^e dynastie (entre

2.613 et 2.494 avant J.-C.), soit la période à laquelle les pyramides du plateau de Guizah, près du Caire, ont été construites. Parmi les vestiges mis au jour, la mission archéologique a découvert un tour à poterie en pierre. «C'est l'une des rares découvertes qui mettent en lumière la vie quotidienne, les activités industrielles et le développement de l'art dans l'Égypte ancienne», a indiqué M. Waziri.

Selon lui, la découverte montre aussi «l'amélioration et l'adaptation des outils de l'industrie pour répondre aux exigences de la vie quotidienne».

ÉTÉ À ORAN : Plus de 6.000 enfants bénéficieront de sorties en mer (DJS)

Des sorties en mer sont organisées, depuis mercredi, au profit de plus de six mille enfants à Oran, et ce, dans le cadre du programme du «Plan bleu» de la saison estivale 2018, a-t-on appris auprès de la direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). Au titre de ce programme, il est prévu trois sorties par semaine, avec la participation de nombreuses associations de la société civile, précise-t-on de même source. Le coup d'envoi de cette opération, devenue une tradition annuelle, a été donné à partir de la plage Mers El Haddjaj touchant 100 enfants. Les enfants de familles nécessiteuses, les orphelins ou ceux issus de zones éloignées seront les principaux bénéficiaires de cette opération, indique-t-on. Le nombre de bénéficiaires de ces sorties a connu néanmoins une sensible baisse comparativement aux deux précédentes saisons au cours desquelles pas moins de 12.000 et 14.000 enfants ont profité respectivement en 2016 et 2017, des plaisirs de la mer. La DJS a mobilisé tous les moyens nécessaires pour la prise en charge des enfants au niveau des plages de Mers El Haddjaj, les Andalouses et Bousfer, avec la contribution également des communes de la wilaya, qui auront notamment à prendre en charge le volet du transport, selon la même source.

Programme de la soirée

TF1 20:00

Alerte contagion

Réalisateur : David Nutter
Avec : David Gyasi, Claudia Black



Un jeune homme syrien arrive à l'Hôpital Central d'Atlanta avec les symptômes d'une forte grippe. Il est examiné par le docteur Sanders, puis rentre chez lui. Celle-ci développe les mêmes symptômes très peu de temps après. Elle est tout de suite mise en isolement dans l'Unité des Maladies Infectieuses et prise en charge par le docteur Caneris. Son cas est signalé aux autorités sanitaires et pris très au sérieux par le gouvernement, qui soupçonne une attaque bioterroriste. Toute la ville est alors mise en quarantaine par le gouvernement. L'officier de police Lex Carnahan tente d'empêcher la cité de sombrer dans le chaos...

France 2 19:55

Fort Boyard

DIVERTISSEMENT 27 saisons / 113 épisodes



Valérie Damidot, animatrice, Artus, humoriste, Alexandra Rosenfeld, Miss France 2006, Cartman, humoriste, Ariane Brodier, et Hugo Clément, journaliste, jouent pour Imag'In, une association humanitaire qui a pour but de favoriser partout dans le monde l'accès à l'éducation, d'apporter un soutien moral et d'améliorer les conditions sociales et sanitaires de populations victimes de la misère et de l'exclusion. Artus, parrain de l'association, a déjà participé deux fois à «Fort Boyard», en 2014 et 2017. Il est surtout connu du grand public depuis ses passages à l'émission «On n'demande qu'à en rire», de Laurent Ruquier.

France 3 20:00

Le sang de la vigne

Réalisateur : Marc Rivière
Avec : Pierre Arditi, Catherine Demaiffe



Benjamin Lebel accepte la proposition de Georges Gimonprez, un important négociant bordelais, autour du projet d'implantation d'un domaine viticole en Chine. Benjamin est séduit par la personnalité de Georges, un autodidacte qui s'est révélé au fil des années comme un amoureux du vin, fin dégustateur et excellent vigneron. Pourtant, peu lui reconnaissent ses talents. C'est alors Georges succombe brutalement à une crise cardiaque. Il aurait été empoisonné au cours d'une dégustation de vins. Avec l'aide de Mathilde et Silvère, ses associés, Benjamin s'immerge dans les méandres du groupe «G.G.», au sein duquel collaborent la sœur et le neveu du défunt, Hélène et Aymeric Cardonet, directeur général de la société.

CANAL+ 20:00

Football / Match amical

LYON (FRA) / FULHAM (GBR)
Saison 2018 - Sport



Après avoir affronté les Suisses du FC Sion, les Lyonnais disputent leur deuxième match de préparation s'avant-saison. Mariano Diaz et les Gones devront prendre au sérieux la formation londonienne de retour en Premier League. Les coéquipiers de Kevin Macdonald sont en effet passés par les barrages en Championship, la D2 anglaise, pour décrocher leur billet pour l'élite du championnat d'Angleterre. Dans le stade de Bourgnon-Jallieu, habitué à recevoir des rencontres de rugby, les Olympiens, directement qualifiés pour la Ligue des champions, ont l'occasion de retrouver le rythme de la compétition en montant en régime physiquement et techniquement.

6 20:00

NCIS : Nouvelle-Orléans

Réalisateur : Tony Wharmby
Avec : Scott Bakula, Rob Kerko-
vich



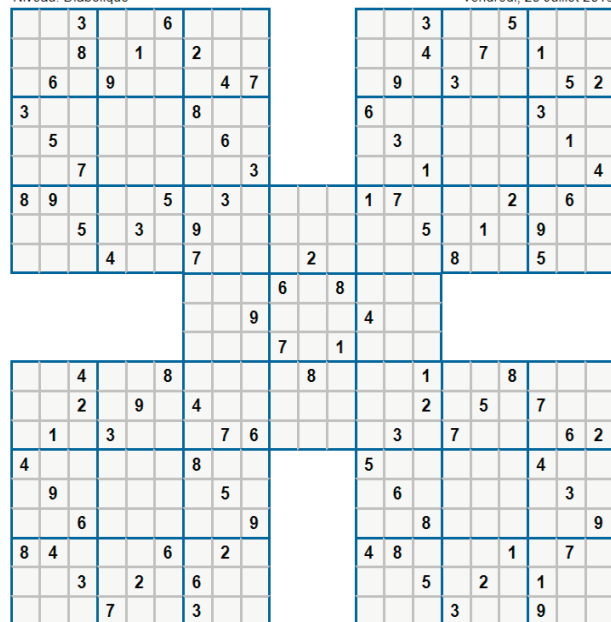
Le corps d'un officier de la marine est retrouvé là où un meurtre non résolu a eu lieu 150 ans auparavant. Cette mystérieuse mort avait ensuite donné naissance à une histoire légendaire de fantôme qui a marqué la ville. Pride pense que l'assassin a voulu imiter cette affaire. Au cours de cette enquête, Gregorio avoue qu'elle a peur des esprits. Apparemment, une séance de spiritisme a eu lieu chez la grand-mère de la victime, ce qui n'est pas pour la rassurer...

Jeux

Samourai-Sudoku n°1924

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Les injures sont les raisons de ceux qui ont tort.»

Citation de Gabriel Meurier ; Le trésor des sentences (1568)

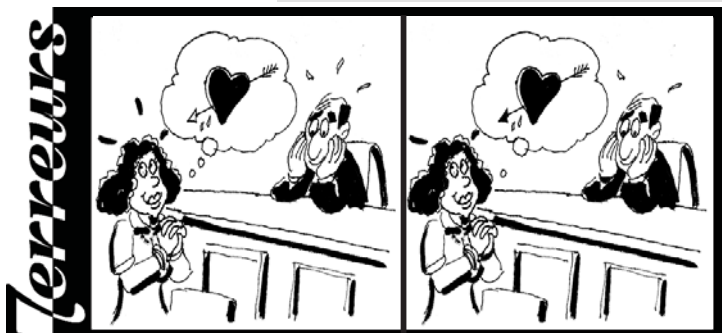
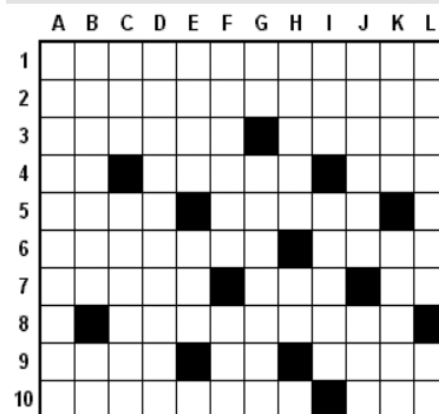
Mots croisés n°1924

1- Caprice pas très sérieux
2- Endogée
3- Débarassé - Gagne-pain de nourriture
4- Patrie d'Abraham - Crocs pour l'araignée - Dérégulateur chinois
5- Plante à bulbes - Position de comédien
6- Père de Mireille - Bout de bois
7- Multitude - Ronge - Largeur pour le tapisier
8- Mauvais logis pour mauvais romains
9- Se sustenta le soir - C'est à-dire raccourci - Star souvent capricieuse
10- Déclencher - Ferraille japonaise

Horizontalement :

Verticalement :

A - Moitié des régions froides
B - Entretenir en soi - Quatre pour César
C - Déguerp - Soeur d'Antigone
D - Démontre
E - Bien nettoyés - Forme de désert
F - Entrelaç - Forte tête
G - Désinence verbale - Vite avalée
H - Découragement - Bien élu mais très réduit
I - Fond de bouteille - Enroulement de reptiles
J - Faire vivre - Symbole de blancheur
K - Empêche d'agir - Considérable
L - Débarassée de son liquide - Il s'arrose au début

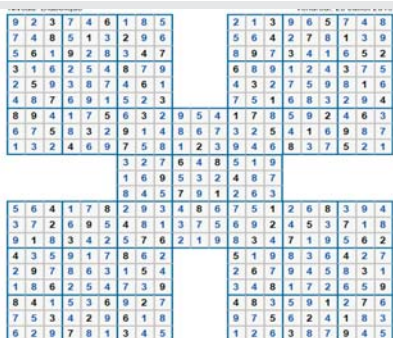


expansif	↓	ambition- ne	↓	chant	↓	sublime	↓	époux	↓	filai	↓	enseve- lira	↓
écono- mie	↓	dissémi- neraient	↓	pour deux grande voie	↓	très maline	↓	petit chemin	↓	amoncel- lement	↓		
diras oui	→												
charme	↓			luubre	→							pas grand chose	↓
				réduite	↓								
fautes	→									élément gazeux	→		
abus de confiance	↓								hautain	↓	manque de goût		
							influen- ces		déchiffre	↓		négation	→
montré sa joie	→		préposi- tion	→		enleva la peau bouche d'oiseau	↓					décora- teur	↓
étoila	↓		foyers	↓	plante décora- tive	↓							sondée
					jaunisse	↓							
derniers	→							essaya	→				
travaux d'écouler	↓							judicieux	↓	païs d' Amérique immobili- sés	→		unité de scieur
	pièces	→				à ne pas répéter ange déchu	→						
nivelées	renverra au pays	↓						phase de satellite	→		dispose	→	
								sauvage	↓		passer à l'eau	↓	
pares- seux	→		avalée à nouveau	→									
fait de l'effet	↓		mères des abeilles	↓									
					appareil de levage	→							
					titres de noblesse	↓							
crétin	→			capitale du Béarn	→			parfumé à la badiane	→				volute
sédui- sante	↓			filet d'eau	↓			dresses	↓				
									piéd de vigne	→			manches de pinceaux
									faction	↓			
		fait du tort	→			état africain	→						
ficelée	↓	affamé biblique	↓			crack	↓						
				rouspe- teur	→						voie sur la carte	→	
				esprit	↓						lettre	↓	
expérien- ces	→						cri du midi	→			terme d'échec	→	
parleur à plumes	↓						bien compris	↓			pronon pour lui	↓	
			person- nel	→			baquette	→					
en haut	→									résidus de fermen- tation	→		

Solution

*C'est arrivé un
21 juillet*

Sudoku n°1924



	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	E	N	F	A	N	T	I	L	L	A	G	E
2	S	O	U	T	E	R	R	A	I	N	E	S
3	Q	U	I	T	T	E	S	S	E	I	N	S
4	R	I	E	S	S	E	S			M	A	O
5	I	R	I	S		S	C	E	N	E	R	
6	M	I	S	T	R	A	L		O	R	E	E
7	A	R	M	E	E		U	S	E		L	E
8	U	E	R	G	A	S	T	L	E			
9	D	I	N	A		I	E		D	I	V	A
10	E	V	E	I	L	L	E		S	E	N	

[illegible]

2005 - Le Québécois Alexandre Despatie gagne l'or au tremplin d'un mètre aux Mondiaux aquatiques de Montréal, après celle au tremplin de trois mètres.

2008 - L'ex-dictateur serbe de Bosnie, Radovan Karadzic, recherché pour crimes de guerre et génocide, est arrêté par les autorités serbes après 13 ans de cavale.

2002 - Le géant américain des télécommunications WorldCom se place sous la protection de la loi américaine sur les faillites, marquant ainsi la plus importante faillite de l'histoire des États-Unis.

2000 - Les chefs d'État et de gouvernement du G-8 se réunissent dans l'île japonaise d'Okinawa.

1997 - Prés de Bida au sud d'Alger, 61 personnes sont massacrées par une bande armée.

1996 - Le Danois Bjarne Riis remporte le Tour de France cycliste.

1994 - Après 20 ans d'exil, l'écrivain Alexandre Soljenitsyne rentre à Moscou, au terme de deux mois de traversée de la Russie.

1990 - Là où se dressait le mur de Berlin, tombé huit mois plus tôt, un concert de Roger Waters, anciennement de Pink Floyd, réunit 200 000 personnes.

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de la Communication

**Prix du Président de la République,
du Journaliste Professionnel**
Quatrième édition, 2018

« Vivre ensemble en paix »

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du «**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**», dans sa quatrième édition, comptant pour l'année 2018, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2018.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N° 15-133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes Algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs:

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes.
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite.
- Récompenser les meilleures œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue.

Catégories du prix :

- **L'information écrite** : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête.
- **L'information télévisuelle** : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées.
- **L'information radiophonique** : émission d'information, reportages, et enquêtes.
- **La presse électronique** : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net.
- **L'illustration** : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale.

Conditions de participation :

- Etre de nationalité Algérienne ;
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel ;
- Ne pas être membre du jury ;
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif ;
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse ;
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2017 - 2018.

Thème du concours: « *Vivre ensemble en paix* ».

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des (05) catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats. En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

Pour les quatre premières catégories :

- Un million de dinars (1.000.000DA) pour le 1^{er} lauréat.
- Cinq cent mille dinars (500.000DA) pour le 2^e lauréat.
- Trois cent mille dinars (300.000DA) pour le 3^e lauréat.

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

- Pièces administratives :**
 - Copie de la carte nationale du journaliste professionnel.
 - Attestation de travail datée de moins de trois mois.
- Œuvre objet de participation :**
 - L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises.
- Formulaire de candidature portant ce qui suit :**
 - Données personnelles sur le candidat ;
 - Données relatives à l'œuvre objet de participation ;
 - Justificatif de diffusion ou de publication de l'œuvre, signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur.

Dépôt des dossiers :

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi.
- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la communication.

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 15 septembre 2018.

Formulaire de candidature :

Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la communication:

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE JAJ-2018 : Un spectacle haut en couleurs et riche en sonorités et mouvements

Un spectacle haut en couleurs et riche en sonorités et mouvements, a marqué mercredi soir au Complexe Mohamed-Boudiaf d'Alger la cérémonie d'ouverture des Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018), à l'occasion du coup d'envoi de ces joutes africaines qui se déroulent du 18 au 28 juillet. Ce spectacle, exécuté par un nombre impressionnant de danseurs, s'est ouvert par un tableau sobre mettant en avant une carte de l'Afrique retraçant la longue histoire de ce continent berceau de l'humanité. La scène s'est animée et le rythme, mélangeant les sonorités africaines et celles des instruments de musiques modernes, monte graduellement pour accompagner la cascades de tableaux, magistralement exécutés par les danseurs, où l'histoire se mêle à la richesse culturelle de ce continent. Un nombreux public, constitué essentiellement de familles, a assisté à la cérémonie d'ouverture qui a duré une heure et demie, donnant ainsi à cette fête du sport africain un aspect convivial. La première partie de la cérémonie a été réservée aux aspects protocolaires qui a vu les délégations des pays participants à ces jeux défiler l'une derrière l'autre, mais le moment le plus attendu c'était le passage de la délégation algérienne, conduite par le volleyeur, Tahmi Touhami, porteur du drapeau algérien. Les feux d'artifice et jeux de lumières ont aussi illuminé le stade à la fin de ce spectacle riche en couleurs, créant ainsi une chaleureuse ambiance dans les gradins.

FINALE CHAMPIONNAT NATIONAL INDIVIDUEL DES ÉCHECS : Sabrina Latrèche et Bilal Bellahcen sacrés à Oran

Les échéphilés Sabrina Latrèche de l'AS Sûreté nationale et Bilal Bellahcen ont remporté le championnat national individuel toutes catégories des échecs, clôturé mercredi soir à Oran, après deux jours de compétition.

En dames, Sabrina Latrèche a dominé la compétition avec un total de 7,5 points, suivie de Tobbal Hayat également de l'ASSN, avec 6 points et Nassr Lina, de l'ES Tizi Ouzou, à la troisième place avec 5,6 points. Chez les hommes, le maître Bilal Bellahcen a terminé à la première place avec 6 points devant Nassr Ali de l'ES Tizi Ouzou et Talbi Chafik de l'AS Sûreté nationale.

Cette phase finale, disputée selon le système tour complet à la cadence

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE/ALGÉRIE : Début en fanfare des judokas et haltérophiles

Les judokas et haltérophiles algériens ont entamé en fanfare la 3e édition des Jeux africains de la jeunesse d'Alger (JAJ-2018), en totalisant à eux seuls 13 médailles (3 or, 5 argent et 5 bronze), jeudi lors de la première journée de cette manifestation africaine qui se déroule du 18 au 28 juillet.



La palme d'or de cette première journée des JAJ-2018 revient sans doute à la sélection algérienne du judo qui a dominé les épreuves individuelles disputées à la salle Harcha-Hacène d'Alger, en décrochant sept médailles (3 or, 1 argent, 3 bronze).

Les trois médailles d'or algériennes ont été remportées Bouchkif Nihel (-52 kg), Dris Messoud Redouane (-66 kg) et Abdellah Remouche (-100 kg). Ahmed Rabahi a raté la médaille d'or de la catégorie (-81 kg) après sa défaite en finale face au Marocain Yassine El Ataoui, alors que Abdelatif Boubetra (-55 kg), Sabrina Larbi (-63 kg) et Nabila Benbelkacem se sont adjugés la médaille de bronze de la leurs catégories respectives.

Le directeur des jeunes talents de la Fédération algérienne de judo (FAJ), Kamel Boussebt, s'est dit «satisfait» des résultats obtenus par les huit judokas algériens engagés aux JAJ-2018.

«Nous avons réussi à égaler la moisson de médailles d'or décrochées lors de la dernière édition des JAJ au Botswana en 2014. Nous avons raté l'or dans la catégorie des (-81 kg, garçons) ou ça s'est joué à

peu de chose», a estimé Boussebt dans une déclaration à l'APS.

Lors de la précédente édition des JAJ, les judokas algériens avaient remporté un total de 4 médailles (3 or et 1 argent).

Les épreuves individuelles de judo des JAJ-2018, ont regroupé 74 athlètes, dont 35 filles issues de 28 pays. L'épreuve par équipes se déroulera vendredi à la salle Harcha. (APS)

En haltérophilie, six médailles (4 argent et 2 bronze) ont été remportées par les Algériens lors des épreuves qui ont débuté jeudi à la salle omnisports de Bordj El Kifan (Alger). Dans la matinée, l'altérophile Sabri Nour El Houla avait offert à l'Algérie trois médailles d'argent chez les 48kg, soulevant (53 kg) à l'arraché et 70kg à l'épaulé-jeté, totalisant 123 kg. Le concours de la catégorie qui a réuni quatre athlètes est revenu à la Nigérienne Agba Ebelechukwu, avec trois or 61 kg (arraché), 74 kg (épaulé-jeté) et 135 kg (total).

«Je suis contente de mes médailles. La compétition était difficile avec des concurrentes que je découvre à Al-

ger. Je voulais offrir à mon pays l'or, mais je m'en sors avec de l'argent et de nouvelles performances personnelles», a déclaré Sabri à l'APS.

De son côté, Mohamed Romaili, engagé dans la catégorie des 56 kg aux côtés de sept autres concurrents, a remporté trois médailles (une argent et deux bronze), en soulevant 104 kg à l'épaulé-jeté, une charge qui lui a valu une médaille d'argent, plus deux bronze à l'arraché (81kg) et au total (185kg).

La seconde journée consacrée à l'altérophilie aura lieu vendredi et verra l'entrée en lice dans la matinée, de l'Algérienne Nihad Belounis dans la catégorie des 53kg).

Une médaille de bronze a été également décrochée en taekwondo grâce à Dalla Sassi (+63 Kg), lors de la première journée des épreuves de taekwondo. L'Algérienne a été battue par l'Égyptienne Habiba Morsi qui s'est contentée de la médaille d'argent après avoir perdu en finale devant la Marocaine, Fatima Zahra Abou Fares, médaillée d'or de la catégorie.

La sélection algérienne a entamé cette première jour-

née de taekwondo avec quatre athlètes : Nabila Houchine (-49 kg), Dalla Sassi (+63 kg), Wassim Tefahi (-55 kg) et Islam Ben Sassi (-73 kg). La journée de vendredi sera consacrée aux catégories : -63 kg, -55 kg et -63 kg.

HALTÉROPHILIE : Résultats technique de la 1re journée

Résultats de la première journée d'altérophilie, disputée jeudi à la salle omnisport de Bordj El Kifan (Alger) et qui a offert à l'Algérie six médailles (4 argent et 2 bronze).

Filles :

44kg : Morufat Floran (Nigeria) 3 or 51kg (arraché),

65kg (épaulé-jeté), 116kg (Total)

Maha Fajreslam (Maroc) 3 argent 44kg (arraché), 60kg (épaulé-jeté), 104kg (Total)

Berthine Ravakiniaina (Madagascar) 3 bronze 40kg (arraché), 50kg (épaulé-jeté), 90kg (Total)

48 kg : Agba Ebelechukwu (Nigeria) 3 or 61kg (arraché), 74kg (épaulé-jeté), 135kg (Total) Sabri Nour El Houla (Algérie) 3 argent 53kg (arraché), 70kg (épaulé-jeté), 123kg (Total) Yossra Ben Aissa (Tunisie) 2 bronze 52kg (arraché), 120kg (Total) Maryem Sabihi (Maroc) 1 bronze 69kg (épaulé-jeté).

Garçons :

56kg : Mandanamoo Jack Dorian (Maurice) 3 or 84kg (arraché), 105kg (épaulé-jeté), 185kg (Total) Ajayi James Eche (Nigeria) 2 argent 83kg (arraché), 186kg (Total) + 1 bronze 103kg (épaulé-jeté) Mohamed Romaili (Algérie) 1 arg 104 kg (épaulé-jeté) + 2 bronze (81kg arraché), 185kg (Total).

TAEKWONDO

Médaille de bronze pour Dalla Sassi

L'athlète algérienne Dalla Sassi (+63 Kg) a décroché

jeudi la médaille de bronze, lors de la première journée des épreuves de taekwondo des Jeux africains de la jeunesse d'Alger (18-28 juillet).

L'Algérienne a été battue par l'Égyptienne Habiba Morsi qui s'est contentée de la médaille d'argent après avoir perdu en finale devant la Marocaine, Fatima Zahra Abou Fares, médaillée d'or de la catégorie.

La sélection algérienne a entamé cette première journée de taekwondo avec quatre athlètes : Nabila Houchine (-49 kg), Dalla Sassi (+63 kg), Wassim Tefahi (-55 kg) et Islam Ben Sassi (-73 kg). «Les préparatifs pour ces jeux ont été retardés à cause de la situation au sein de la fédération algérienne de la discipline et l'élection de la nouvelle composante. Nous

avons un groupe très jeune qui vient juste de se construire. Nous avons effectué deux stades de préparation», a déclaré à l'APS Dalal Mansouria, entraîneur de la sélection algérienne. De son côté, le secrétaire général de la fédération algérienne a mis en cause «le tirage au sort de la compétition qui n'a pas arrangé les affaires des Algériens qui se sont tombés sur des athlètes beaucoup plus performants, à l'image des Égyptiens et Tunisiens, champions du monde cadets». Les médailles d'or de cette première journée qui a vu la participation de 170 athlètes représentant 31 pays sont revenues à l'Égypte, le Maroc et la Tunisie. La journée de vendredi sera consacrée aux catégories : -63 kg, -55 kg et -63 kg.

LIGUE 2 FRANÇAISE: l'Algérien Ilias Hassani convoité par Troyes

L'international algérien Ilias Hassani, évoluant depuis deux ans au FC Chernomore Varna (Bulgarie), est dans le viseur de Troyes (Ligue 2, française), a indiqué jeudi France Football.

"Après deux saisons pleines en Bulgarie, Ilias Hassani pourrait revenir cet été en France", croit savoir le magazine du foot, qui précise que l'Espérance sportive Troyes Aube Champagne est à la recherche d'un défenseur.

Troyes a engagé cette semaine l'international algérien Ahmed Kashi pour deux ans en provenance de Charlton (Angleterre). Natif de Toulouse, Ilias Hassani (22 ans), latéral de formation, détient une sélection avec l'équipe nationale algérienne. Il est actuellement sous contrat avec le club de Varna jusqu'en 2019. Hassani a évolué en Ligue 1 française avec le Toulouse FC et avec les Girondins de Bordeaux.

LIGUE 1 (2018-2019): CS Constantine - NA Hussein-Dey et MC Alger - Paradou AC à l'affiche de la 1re journée

Le CS Constantine entamera la défense de son titre à domicile contre le NA Hussein-Dey, selon le calendrier du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis publié jeudi par la LFP et dont la première journée aura lieu les 10 et 11 août prochains.

La JS Saoura, vice-championne d'Algérie, se déplacera à Tizi-Ouzou pour croiser le fer avec la JS Kabylie, finaliste malheureux de la Coupe d'Algérie. L'USM Bel-Abbès, détentrice de Dame Coupe, se rendra à Sétif pour affronter l'ES Sétif dans une affiche qui promet beaucoup. La première journée sera marquée également par le derby

algérois entre le MC Alger et le Paradou AC.

Les trois nouveaux promus, le MO Béjaïa, l'AS Ain M'lila et le CA Bordj Bou Arreridj effectueront leur retour en Ligue 1 hors de leurs bases. Le MOB sera en appel à Médéa pour jouer contre l'OM, l'ASAM effectuera un déplacement à Alger pour affronter le CR Belouizdad et le CABBA ira à Oran pour défier le MCO version Badou Zaki.

Programme de la première journée:

USM Alger - DRB Tadjanet
CS Constantine - NA Hussein-Dey
MC Oran - CA Bordj Bou Arreridj
JS Kabylie - JS Saoura
O Médéa - MO Béjaïa
ES Sétif - USM Bel-Abbès
CR Belouizdad - AS Ain M'lila
MC Alger - Paradou AC



LIGUE 1 MOBILIS (2018-2019): Le calendrier complet du championnat

Calendrier du championnat de Ligue 1 Mobilis, saison 2018-2019, dévoilé jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP) et dont la première journée aura lieu les 10 et 11 août prochains.

1re journée: USM Alger-DRB Tadjanet, CS Constantine-NA Hussein Dey, MC Oran-CA Bordj Bou Arreridj, JS Kabylie-JS Saoura, O Médéa-MO Béjaïa, ES Sétif-USM Bel-Abbès, CR Belouizdad-AS Ain M'lila, MC Alger-Paradou AC

2e : NAHD-USMA, CABBA-CSC, JSS-MCO, MOB-JSK, USMBA-OM, ASAM-ESS, PAC-CRB, DRBT-MCA

3e : USMA-CABBA, CSC-JSS, MCO-MOB, JSK-USMBA, OM-ASAM, ESS-PAC, CRB-MCA, DRBT-NAHD

4e : JSS-USMA, MOB-CSC, USMBA-MCO, ASAM-JSK, PAC-OM, MCA-ESS, CRB-DRBT, CABBA-NAHD

5e : USMA-MOB, CSC-USMBA, MCO-ASAM, JSK-PAC, OM-MCA, ESS-CRB, DRBT-CABBA, NAHD-JSS

6e : USMBA-USMA, ASAM-CSC, PAC-MCO, MCA-JSK, CRB-OM, ESS-DRBT, MOB-NAHD, JSS-CABBA

7e : USMA-ASAM, CSC-PAC,

MCO-MCA, JSK-CRB, OM-ESS, NAHD-USMBA, CABBA-MOB, DRBT-JSS

8e : PAC-USMA, MCA-CSC, CRB-MCO, ESS-JSK, OM-DRBT, ASAM-NAHD, USMBA-CABBA, MOB-JSS

9e : USMA-MCA, CSC-CRB, MCO-ESS, JSK-OM, DRBT-MOB, NAHD-PAC, CABBA-ASAM, JSS-USMBA

10e : CRB-USMA, ESS-CSC, OM-MCO, JSK-DRBT, MCA-NAHD, PAC-CABBA, ASAM-JSS, USMBA-MOB

11e : USMA-ESS, CSC-OM, MCO-JSK, DRBT-USMBA, NAHD-CRB, CABBA-MCA, JSS-PAC, MOB-ASAM

12e : OM-USMA, JSK-CSC, MCO-DRBT, ESS-NAHD, CRB-CABBA, MCA-JSS, PAC-MOB, ASAM-USMBA

13e : USMA-JSK, CSC-MCO, DRBT-ASAM, NAHD-OM, CABBA-ESS, JSS-CRB, MOB-MCA, USMBA-PAC

14e : MCO-USMA, CSC-DRBT, JSK-NAHD, OM-CABBA, ESS-JSS, CRB-MOB, MCA-USMBA, PAC-ASAM

15e : USMA-CSC, NAHD-MCO, CABBA-JSK, JSS-OM, MOB-ESS, USMBA-CRB, ASAM-MCA, DRBT-PAC.

LIGUE 2 / SAISON 2018-2019 : USMB-WAT et ASO-ASMO dominant la 1re journée

Le coup d'envoi du Championnat de Ligue 2 pour la saison 2018-2019 sera donné le 10 août prochain avec, au programme notamment, le derby de l'Ouest entre l'ASO Chlef et l'ASM Oran et l'affiche USM Blida - WA Tlemcen, selon le calendrier publié jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP).

Les nostalgiques suivront avec attention le match USMB-WAT avec, en mémoire, l'époque des années 1990 quand les deux équipes dominaient le football national et jouaient les premiers rôles. Les autres relégués de Ligue 1 aux côtés de l'USMB, en l'occurrence l'USM El-Harrach et l'US Biskra, accueilleront respectivement le NC Magra et l'USM Annaba, soit deux des trois promus au deuxième palier.

Le troisième promu, l'ES Mostaganem, évoluera également à l'extérieur, et se rendra à Skikda pour croiser le fer avec la JSMS, tandis que la JSM Béjaïa, qui a raté l'accession à l'ultime journée, tentera de repartir sur de bonnes bases en accueillant le RC Relizane.

Programme de la 1re journée:

USM El-Harrach - NC Magra
JSM Skikda - ES Mostaganem
MC Saïda - MC El-Eulma
JSM Béjaïa - RC Relizane
USM Blida - WA Tlemcen
ASO Chlef - ASM Oran
US Biskra - USM Annaba
A Bou-Saïda - RC Kouba.

LIGUE 2 / SAISON 2018-2019 : Le programme complet

Programme complet du Championnat d'Algérie de Ligue 2 Mobilis pour la saison 2018-2019, publié jeudi par la Ligue de football professionnel (LFP) et dont la première journée aura lieu le 10 août prochain :

1re journée : USM El-Harrach-NC Magra, JSM Skikda-ES Mostaganem, MC Saïda-MC El-Eulma, JSM Béjaïa-RC Relizane, USM Blida-WA Tlemcen, ASO Chlef-ASM Oran, US Biskra-USM Annaba, A Bou-Saïda - RC Kouba

2e : ESM-USMH, MCEE-JSMS, RCR-MCS, WAT-JSMB, ASMO-USMB, USMan-ASO, RCK-USB, NCM-ABS

3e : USMH-MCEE, JSMS-RCR, MCS-WAT, JSMB-ASMO, USMB-USMan, ASO-RCK, USB-ABS, NCM-ESM

4e : RCR-USMH, WAT-JSMS, ASMO-MCS, USMan-JSMB, RCK-USMB, ABS-ASO, USB-NCM, MCEE-ESM

5e : USMH-WAT, JSMS-ASMO, MCS-USMan, JSMB-RCK, USMB-ABS, ASO-USB, NCM-MCEE, ESM-RCR

6e : ASMO-USMH, USMan-JSMS, RCK-MCS, ABS-JSMB, USB-USMB, ASO-NCM, WAT-ESM, RCR-MCEE

7e : USMH-USMan, JSMS-

RCK, MCS-ABS, JSMB-USB, USMB-ASO, ESM-ASMO, MCEE-WAT, NCM-RCR

8e : RCK-USMH, ABS-JSMS, USB-MCS, ASO-JSMB, USMB-NCM, USMan-ESM, ASMO-MCEE, WAT-RCR

9e : USMH-ABS, JSMS-USB, MCS-ASO, JSMB-USMB, NCM-WAT, ESM-RCK, MCEE-USMan, RCR-ASMO

10e : USB-USMH, ASO-JSMS, USMB-MCS, JSMB-NCM, ABS-ESM, RCK-MCEE, USMan-RCR, ASO-WAT

11e : USMH-ASO, JSMS-USMB, MCS-JSMB, NCM-ASMO, ESM-USB, MCEE-ABS, RCR-RCK, WAT-USMan

12e : USMB-USMH, JSMB-JSMS, MCS-NCM, ASO-ESM, USB-MCEE, ABS-RCR, RCK-WAT, USMan-ASMO

13e : USMH-JSMB, JSMS-MCS, NCM-USMan, ESM-USMB, MCEE-ASO, RCR-USB, WAT-ABS, ASMO-RCK

14e : MCS-USMH, JSMS-NCM, JSMB-ESM, USMB-MCEE, ASO-RCR, USB-WAT, ABS-ASMO, RCK-USMan

15e : USMH-JSMS, ESM-MCS, MCEE-JSMB, RCR-USMB, WAT-ASO, ASMO-USB, USMan-ABS, NCM-RCK.

APS

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE (3E JOURNÉE) : Les résultats complets

Résultats complets des rencontres de la 3e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football, jouées mercredi :

Groupe A :
Aduana Stars (Ghana) - AS Vita (RD Congo) 2-1
ASEC Abidjan (Côte d'Ivoire) - Raja Casablanca (Maroc) 0-1

Groupe B :
Hilal Omdurman (Soudan) -

UD Songo (Mozambique) 2-2
RS Berkane (Maroc) - Al-Masry (Egypte) 0-0

Groupe C :
Enyimba (Nigeria) - Williamsville (Côte d'Ivoire) 1-0
Djoliba (Mali) - CARA Brazzaville (Congo) 2-0

Groupe D :
Gor Mahia (Kenya) - Young Africans (Tanzanie) 4-0
Rayon Sports (Rwanda) - USM Alger (Algérie) 1-2.

MERCATO CHELSEA : Une première offre pour Higuain ?

Avec l'arrivée de Cristiano Ronaldo, la Juventus ne souhaite pas forcément conserver Gonzalo Higuain. Et ça tombe bien, Chelsea semble s'intéresser depuis plusieurs semaines à l'attaquant international argentin, d'autant plus depuis que Maurizio Sarri a succédé à Antonio Conte du côté de Stamford Bridge, les deux hommes s'étant côtoyés à Naples. Or, selon la Sky, les Blues seraient passés à l'action et auraient initié un premier contact avec la Vieille Dame, ce afin de connaître les conditions qui pourraient permettre un transfert de 'Pipita'.



MILAN AC : Bonucci réagit à la décision du TAS

Leonardo Bonucci (31 ans) a réagi à la décision prise par le TAS d'annuler l'exclusion du Milan AC de la Ligue Europa.

"Nous avons reconquis ce que nous avions obtenu sur le terrain", a lancé le défenseur italien, par le biais de son compte Twitter. Pour rappel, les négociations pour son transfert au PSG seraient très avancées. Il pourrait donc jouer la Ligue des Champions, la saison prochaine.

PSG : Juventus, Neymar s'enflamme pour Ronaldo

Annoncé ces dernières semaines au Real Madrid, Neymar Junior s'est exprimé sur l'arrivée de Cristiano Ronaldo à la Juventus. L'attaquant du Paris Saint-Germain, qui s'est dit heureux pour le championnat italien, n'a pas tari d'éloges envers CR7.

Neymar : « Ronaldo est un grand joueur, une légende du foot... un génie ». Discret depuis l'élimination du Brésil à la Coupe du monde en Russie, Neymar Junior est enfin sorti du silence. Dans une interview accordée au journal Globo Esporte, l'international brésilien a évoqué plusieurs dossiers, depuis le titre de Champion du monde remporté par l'équipe de France jusqu'à l'arrivée de Gianluigi Buffon à Paris en passant par le transfert de Cristiano Ronaldo.

La star du Paris Saint-Germain s'est en effet réjouie du recrutement de la Juventus Turin qui s'est attaché les services de CR7. Pour lui, la venue du quintuple Ballon d'Or va relancer la Serie A. « L'arrivée de Cristiano Ronaldo à la Juve va bouleverser le football italien. Ce sera de nouveau le football italien que je regardais quand j'étais gosse ». Poursuivant, l'ancien joueur du FC Barcelone a dressé des lauriers au meilleur buteur de l'histoire de la Ligue des Champions tout en lui souhaitant « bonne chance » pour sa nouvelle aventure avec les Bianconeri.

« Ronaldo est un grand joueur, une légende du football, un génie » a-t-il déclaré avant d'ajouter : « il faut le respecter. Je suis heureux de sa décision. Cela a dû être un choix difficile à prendre pour lui. Je lui souhaite bonne chance, sauf contre le PSG bien sûr ».

REAL MADRID : 15M€ pour Hazard !

Eden Hazard est la grande priorité du Real Madrid pour remplacer Cristiano Ronaldo. Si les discussions se poursuivent avec les Blues pour trouver un accord concernant l'indemnité de transfert, les dirigeants madrilènes auraient trouvé un terrain d'entente avec l'international belge.

Selon Tuttomercato, le joueur aurait dit oui pour un contrat de cinq ans avec un salaire annuel de 15 millions d'euros.



INTER : NAINGGOLAN DÉJÀ BLESSÉ

Sur son site internet, l'Inter Milan a annoncé ce vendredi que sa recrue Radja Nainggolan souffre d'une blessure musculaire à la cuisse gauche. Le « Ninja » s'est blessé mercredi dans un match de préparation contre le club suisse de Sion. Il avait été remplacé après 24 minutes de jeu par Xian Emmers. L'international belge a subi un examen médical à l'Istituto Clinico Humanitas de Rozzano, qui a montré que son muscle droit fémoral est atteint. La durée d'indisponibilité du joueur n'est pas encore précisée.

FC BARCELONE - MERCATO : De grosses exigences pour un remplaçant...

Les dirigeants du FC Barcelone ne braderont pas Lucas Digne cet été sur le marché des transferts.

Recruté en 2016 par le FC Barcelone, le Français Lucas Digne n'a jamais réussi à détrôner Jordi Alba du côté du club catalan. L'ancien joueur du LOSC et de l'AS Roma, notamment, est un simple remplaçant dans l'esprit de ses dirigeants. Ceux-ci n'hésiteront pas à le transférer si un club se montre intéressé.

Le Barça veut 16 millions !

Mais le Barça ne veut toutefois pas brader son joueur. Acheté 16 millions d'euros, Digne ne partira pas pour une indemnité inférieure cet été. Une somme qui peut paraître importante pour un remplaçant. Reste que les dirigeants barcelonais ont déjà prévenu le joueur, son entourage et les clubs intéressés. La Juventus serait notamment sur le coup.

GIANLUCA SPINELLI A SIGNÉ (OFFICIEL)

Le PSG a annoncé la signature de Gianluca Spinelli au club. L'ancien entraîneur des gardiens de Chelsea a rejoint la capitale grâce à l'arrivée de Buffon. Le PSG ne sait pas que recruter de gros joueurs à des prix pharamineux durant les mercatos. Le club de la capitale vient

d'enregistrer une nouvelle arrivée avec la signature de Gianluca Spinelli, entraîneur des gardiens. L'Italien est notamment passé par Gênes puis par Chelsea jusqu'à cet été. À Londres, il travaillait avec son compatriote Antonio Conte et s'occupe également des gardiens

de la Squadra Azzura depuis 2014. Il est donc facile de voir comment ce transfert a pu se faire avec la récente arrivée de Gianluigi Buffon au Paris Saint-Germain. Il prend la place de Javi Garcia, parti à Arsenal avec Unai Emery, et est lié au club jusqu'en 2023.



FÊTE D'INDÉPENDANCE DE LA COLOMBIE Le Président Bouteflika félicite le Président Juan Manuel Santos Calderon

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue colombien, Juan Manuel Santos Calderon à l'occasion du 208^e anniversaire de l'Indépendance de son pays dans lequel il lui a réitéré sa volonté et sa disponibilité à œuvrer au raffermissement des liens d'amitié et de coopération entre les deux pays.

«Il m'est agréable, au moment où votre pays célèbre le 208^e anniversaire de son Indépendance, de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations et mes meilleurs vœux de progrès et de prospérité pour le peuple colombien ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «Je voudrais saisir cette heureuse opportunité pour vous réitérer ma volonté et ma disponibilité à œuvrer, avec vous, au raffermissement des liens d'amitié et de coopération qu'entretiennent nos deux pays au service de nos deux peuples», a ajouté le chef de l'Etat.

ALGÉRIE-BRÉSIL Le ministre brésilien des Relations extérieures en visite de travail en Algérie à partir de demain

Le ministre brésilien des Relations extérieures, Aloysio Nunes Ferreira Filho, effectuera, du 22 au 24 juillet, une visite de travail en Algérie à l'invitation du ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, indiquait jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères. Les deux ministres «examineront, à cette occasion, les possibilités de renforcement des dispositifs de coopérations existantes et la prospection de nouvelles opportunités d'investissements et de partenariat mutuellement bénéfique», souligne la même source. Cette visite «permettra également aux deux ministres de poursuivre, conformément à la tradition établie, leur concertation et la coordination des positions des deux pays autant sur les questions internationales et régionales d'intérêt commun qu'au sein des foras auxquels ils appartiennent», note le MAE.

PLUS DE 69 % DE RÉUSSITE AU BAC : 10 ans à la première place du classement national pour Tizi-Ouzou



En réalisant un taux de 69,18% de réussite à l'examen du baccalauréat 2018, la wilaya de Tizi-Ouzou se maintient pour la dixième année consécutive à la première place du classement national, selon les résultats communiqués hier par la cellule de communication de la direction locale de l'Éducation. Pour cette année, la meilleure moyenne à l'échelle de wilaya est revenue à une élève du lycée Mohamed Dahmani de Boghni, Kebaili Lina, dans la filière mathématiques qui a réalisé une moyenne de 18,68/20 à cet examen. La seconde place a été décrochée par Belkacem Lina du lycée Fadhma N'soumer de Tizi-Ouzou avec une moyenne de 18,17/20, alors que troisième position a été obtenue par Ouahab Amine du lycée Laadlani Mohamed de Maatkas qui a eu son bac avec une moyenne de 18,12/20, a indiqué le chargé de communication à la direction de l'Éducation, Mohamed Tachabount. Sur le total des élèves de la wilaya qui ont été admis au bac, 8 ont obtenu une moyenne de plus de 18/20, tandis que 69 ont décroché leur bac avec plus de 17/20, a-t-il ajouté.

Les établissements les mieux classés en terme de taux de réussite sont le lycée Amar Toumi de

Tigzirt où 94,33% de ses candidats ont été admis au bac, le lycée de Béni Zmenzer qui a enregistré un taux de réussite de 89,77 % se classe deuxième, une place qu'il a occupée également au bac 2017. Le Lycée Diouani Mohamed de Makouda est classé troisième avec un taux de réussite de 89,22%, a-t-on appris de même source. Enseignants, responsables d'établissements, cadres du secteur, élèves, parents d'élèves, syndicats de l'Éducation sont tous unanimes à considérer cette performance, et surtout sa pérennité, comme étant une résultante «logique» des efforts conjugués fournis par toute la famille de l'Éducation.

Selon des responsables de lycées, les parents d'élèves, qui ont toujours considéré la réussite scolaire de leur progéniture comme un meilleur investissement, ont joué un rôle important dans ce succès, grâce à un suivi assidu de la scolarité de leurs enfants. Cette année encore, la wilaya de Tizi-Ouzou a occupé les premières places dans les résultats des examens de la 5^e année primaire et du Brevet de l'enseignement moyen (BEM). «Ce taux de réussite au bac n'est que le fruit de ce cursus scolaire honorable», affirme-t-on.

BMS : Persistance de la canicule sur les Oasis et le Sahara central

Des températures maximales atteignant ou dépassant localement les 48 degrés Celsius seront enregistrés jusqu'à ce soir sur les Oasis et le Sahara central, selon un bulletin météo spécial (BMS) émis hier par l'Office national de météorologie. Suite au retour de la vague de chaleur sur les oasis et le Sahara central, des températures maximales atteignant ou dépassant localement les 48 Celsius, seront enregistrés sur le Nord de Tamanrasset, Adrar, El Oued et Ouargla, précise la même source, ajoutant que la validité du BMS est en cours jusqu'à ce soir à 21h00.

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un terroriste armé se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Le terroriste «Larbi EL-Ladmi Noudjah» dit «EL-Khettab» s'est rendu jeudi aux autorités militaires à Tamanrasset, portant ainsi à 13 le nombre de terroristes qui se sont rendus durant le mois de juillet en cours, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans la dynamique des efforts fournis par les nos Forces Armées dans le cadre de la lutte antiterroriste, le terroriste «Larbi EL-Ladmi Noudjah» dit «EL-Khettab» s'est rendu, aujourd'hui 19 juillet 2018, aux autorités militaires de Tamanrasset (6^e Région militaire), en possession d'un (01) pistolet mitrail-

leur de type kalachnikov, un (01) fusil à répétition, un (01) chargeur garni ainsi qu'une quantité de munitions», précise la même source.

Ainsi, le bilan des terroristes qui se sont rendus depuis le début du mois de juillet en cours, «s'élève à 13 terroristes, outre la récupération de 14 pièces d'armement et des quantités de munitions de différents calibres», note le communiqué. Ces résultats «confirment l'efficacité de l'approche adoptée par le Haut Commandement de l'Armée nationale Populaire (ANP) dans le domaine de la lutte antiterroriste», conclut le MDN.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE ET LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE 24 contrebandiers appréhendés et plusieurs objets saisis à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar

Vingt-quatre (24) contrebandiers ont été appréhendés et trois véhicules tout-terrain ainsi que plusieurs autres matériels et produits ont été saisis jeudi, lors d'opérations distinctes menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, indiquait hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP ont appréhendé, le 19/07/2018, lors d'opérations distinctes menées à In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar /6^e RM, 24 contrebandiers et saisi trois (03) véhicules tout-terrain, quatre (04) détecteurs de métaux, cinq (05) groupes électrogènes, trois (03) marteaux piqueurs, un (01) appareil

de type Thoraya, quatre (04) téléphones portables, 4,5 tonnes de denrées alimentaires, 336 unités de produits détergents et 675 litres de carburants», précise la même source.

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP «ont saisi, à Souk-Ahras, Tébéssa et El-Taref /5^e RM, deux (02) véhicules et 5920 litres de carburants». Par ailleurs, un détachement de l'ANP relevant du secteur militaire de Ouargla /4^e RM «a saisi 14,5 kilogrammes de kif traité, alors que deux (02) kilogrammes de la même substance ont été saisis à Tlemcen et Aïn Témouchent /2 RM».

D'autre part, des détachements de l'ANP «ont intercepté 17 immigrants clandestins de différentes nationalités africaines à Laghouat /4^e RM et Tlemcen /2^e RM», ajoute le communiqué du MDN.

SELON LA PROTECTION CIVILE Incendie à la station service de Chevalley

La station-service de Chevalley (Alger), «distributeur d'essence», a été le théâtre hier vers midi (12:00) d'un incendie au niveau de la route reliant Chevalley à Chéraga où les services de la protection civile de la wilaya d'Alger sont intervenus sur place pour éteindre le feu, a-t-on appris hier du lieutenant, Benkhalfallah Khaled, chargé de l'information à la direction de la protection civile de la wilaya d'Alger. Dans une déclaration à l'APS, le lieu-



tenant Benkhalfallah Khaled a souligné qu'un incendie s'est déclaré vendredi vers midi (12:00) au niveau de la station service de Chevalley, situé sur la route reliant Chevalley à Chéraga. 40 éléments de la protection civile, 6 camions anti-incendie et deux ambulances ont été envoyés sur place pour l'extinction du feu, a souligné le même responsable, précisant toutefois qu'aucune victime n'était à déplorer.

ILLIZI :

Décès du Moudjahid Nasser Aguair à l'âge de 95 ans

Le Moudjahid Nasser Aguair ben Ahmadou est décédé jeudi matin à Illizi à l'âge de 95 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris des services de la Direction des moudjahidine de la wilaya. Né à Illizi en 1923, il était, durant la Révolution, membre de l'or-

ganisation du Front de libération nationale de 1960 jusqu'à l'indépendance, et avait contribué au soutien de la révolution dans la région du Tassili N'Ajjer. Le défunt est décédé à son domicile au quartier Tikenouine et a été inhumé au cimetière du même quartier.